PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL

Hydro-Québec / TransÉnergie
Direction Transport ouest

Évaluation environnementale Phase I

Ancien poste Shawbridge, Prévost, Québec

N/D : DDH-06-015-03

Novembre 2006

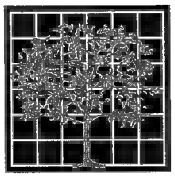

DDH Environnement ltée
Experts-conseils

PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL

Hydro-Québec / TransÉnergie
Direction Transport ouest

Évaluation environnementale Phase I

Ancien poste Shawbridge, Prévost, Québec

N/D : DDH-06-015-03

Novembre 2006

Préparé par :

Martin Durocher, géol. M.Sc. Env.
Directeur de projet

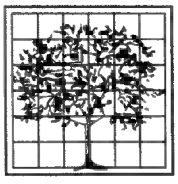

DDH Environnement ltée
Experts-conseils

RÉSUMÉ

Hydro-Québec TransÉnergie a mandaté en octobre 2006 la firme DDH Environnement ltée (DDH) afin de réaliser une étude d'évaluation environnementale Phase I d'un terrain situé dans la municipalité de Prévost. Ce terrain a autrefois été occupé par un petit poste électrique, le poste Shawbridge, dans la période de 1947 à la fin des années1980 environ.

L'évaluation environnementale de Phase I a été effectuée suivant les lignes directrices publiées par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) dans son guide CSA Z768-01 et les lignes directrices de l'annexe V du *Guide de caractérisation des terrains contaminés* (MDDEP, 2003).

Le terrain appartenant à TransÉnergie/Hydro-Québec est situé à l'angle sud-ouest de la route 117 et de la rue Maple, dans le secteur du « Vieux Shawbridge » rattaché à la municipalité de Prévost. Le terrain correspond au lot 2 225 886 du cadastre révisé du Québec (anciennement lot 348 ptie de la Paroisse de Saint-Jérôme). Ce lot est de forme irrégulière, d'environ 38 mètres sur 30 mètres, pour une superficie totale de l'ordre de 1 160 m^2. Les coordonnées du site selon le système NAD 83 sont N 045°52'15'' et W074°04'30''. Le terrain se situe à environ 650 mètres à l'est de la rivière du Nord.

Selon les informations recueillies au cours de l'étude, le terrain n'a aucun usage connu jusqu'en 1947 environ, année où le terrain est acheté par la « Gatineau Power Company ». La partie sud du terrain a alors été occupée par les équipements électriques du poste, jusqu'en 1990 environ. Depuis 1990, le terrain est réputé vacant.

La recherche historique d'usage et l'usage actuel du terrain à l'étude et des terrains adjacents a permis l'identification de certains enjeux environnementaux susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité des sols du terrain à l'étude. Ces enjeux sont essentiellement associés à l'occupation du site par le poste électrique, dans la période de 1947 à 1990 environ. Avant 1947 et après 1990, aucun usage du terrain n'est connu.

Les enjeux identifiés correspondent à la présence de fluides diélectriques dans le transformateur de l'ancien poste, à l'usage de pesticides dans les années '70 et '80 sur le terrain du poste et à l'entreposage possible de poteaux de bois traités au pentachlorophénol lors de l'exploitation du poste. Ces enjeux sont susceptibles de risques de contamination des sols jugés faibles à élevés.

Des travaux de caractérisation et de réhabilitation du terrain de l'ancien poste ont été réalisés en 1991 et en 2006. À la lumière des résultats de ces travaux, les risques d'impacts résiduels sur la qualité des sols et de l'eau souterraine associés aux enjeux identifiés sont considérés faibles.

Sous réserve des limitations mentionnées à l'intérieur de ce rapport, en fonction des informations obtenues au cours de cette étude et des résultats présentés dans les études antérieures, le terrain de l'ancien poste Shawbridge apparaît compatible à un usage commercial ou résidentiel et ce, en vertu de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 Mandat et Objectif 1
1.2 Approche retenue 1
1.3 Limitations 3

2.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE 5

2.1 Description générale 5
2.1.1 Emplacement du site 5
2.1.2 Occupation actuelle du site 5
2.1.3 Occupation actuelle des terrains adjacents 5
2.1.4 Zonage 5
2.1.5 Topographie et nature des surfaces 6
2.1.6 Géologie 6
2.1.7 Hydrologie et hydrogéologie 7
2.1.8 Description écologique du milieu 8
2.2 Études antérieures 8
2.3 Historique d'occupation du site et des environs 11
2.3.1 Titres de propriété 11
2.3.2 Photographies aériennes 12
2.4 Informations reçues des autorités gouvernementales 12
2.4.1 Ville de Prévost 12
2.4.2 Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) 12
2.4.3 Ministère de l'Environnement du Québec 13
2.4.4 Environnement Canada 13
2.5 Autres documents consultés 13
2.6 Bilan des enjeux environnementaux 14
2.6.1 Site à l'étude 14
2.6.2 Terrains adjacents 15

3.0 CONCLUSION 17

TABLEAU

Tableau 1 Sommaire des transactions affectant le lot 2 225 886 (lot 348 ptie) 11

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Emplacement du site à l'étude
Figure 2 Plan du terrain

ANNEXES

Annexe A Photographies du site à l'étude
Annexe B Plan de zonage
Annexe C Rapports antérieurs
Annexe D Correspondances reçues des autorités
Annexe E Informations tirées des répertoires du MDDEP

1.0 INTRODUCTION

1.1 MANDAT ET OBJECTIF

Hydro-Québec TransÉnergie a mandaté, au mois d'octobre 2006, DDH Environnement ltée (DDH) afin de réaliser une étude d'évaluation environnementale Phase I d'un terrain correspondant au lot 2 225 886 du cadastre révisé du Québec(anciennement lot 348 ptie de la Paroisse de Saint-Jérôme) Ce terrain est situé dans la municipalité de Prévost (Québec), dans le secteur du « Vieux Shawbridge ». Le terrain a autrefois été occupé par un petit poste électrique, le poste Shawbridge, dans la période de 1947 à la fin des années1980 environ.

À la suite de travaux de caractérisation et de réhabilitation du terrain réalisés par DDH à l'été 2006, Hydro-Québec a mandaté DDH en octobre 2006 afin de réaliser un rapport d'évaluation environnementale de Phase I et d'attester ce rapport tel que requis dans une situation nécessitant l'application de l'article 31.67 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

À la connaissance de DDH au moment de la préparation de ce rapport, l'attestation de l'étude de Phase I ne représente pas une obligation légale pour Hydro-Québec puisque les activités de l'ancien poste ont cessé bien avant l'entrée en vigueur de la section pertinente de la *Loi* et qu'aucun changement d'usage du terrain n'est connu.

1.2 APPROCHE RETENUE

L'approche retenue pour la réalisation de l'évaluation environnementale Phase 1 s'inspire des lignes directrices publiées par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) dans son guide CSA Z768-01 et des lignes directrices de l'annexe V du *Guide de caractérisation des terrains contaminés* (MDDEP, 2003).

Plus spécifiquement, la démarche a été réalisée selon les quatre (4) principales étapes suivantes :

A) Étude de dossier et consultation des documents suivants :

- Photographies aériennes disponibles à la photocartothèque de l'Université du Québec à Montréal ;

- Cartes topographiques historiques et à jour disponibles à la photocartothèque de l'Université du Québec à Montréal ;
- Cartes historiques d'utilisation du sol disponibles sur le portail électronique de la Bibliothèque Nationale du Québec ;
- Inventaires des lieux d'enfouissement sanitaire et de dépôts pour matériaux secs du MDDEP, mises à jour sur le portail du ministère;
- Le répertoire des terrains contaminés du MDDEP et le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels. Ces répertoires sont mis à jour sur le portail du ministère;
- Cartes géologiques disponibles auprès du Ministère des Ressources Naturelles et de la faune (MRNF) ;
- Plans de zonage de même que les informations relatives à la réglementation municipale fournis par la Ville de Prévost;
- Données obtenues dans l'annuaire des puisatiers (système d'information hydrogéologique) du MDDEP;
- Recherche de titres de propriété;
- Renseignements obtenus à la suite d'une demande au Groupement technique des assureurs (GTA);
- Renseignements obtenus à la suite des demandes d'accès à l'information adressées aux autorités suivantes : le MDDEP, le MRNF, Environnement Canada et la Ville de Prévost. Ces demandes concernent les certificats d'autorisation ou permis d'opération, les avis de correction ou d'infraction, les rapports d'inspection, les rapports d'incidents de pollution (déversement, etc.), les enquêtes, poursuites et les plaintes qui ont pu être émis au sujet du terrain à l'étude; et
- Rapports environnementaux produits par la firme Sodexen en 1991 et DDH en 2006 de même que des correspondances internes d'Hydro-Québec datées de 1986.

B) Visite du site et de ses environs

Une visite du site et de ses environs a été effectuée le 6 octobre 2006. Cette visite a entre autres objectifs de permettre l'identification sur place d'éventuels indices de contamination de la propriété et l'évaluation des impacts environnementaux potentiellement associés aux activités pratiquées sur la propriété et sur les terrains adjacents.

2.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1.1 Emplacement du site

Le terrain appartenant à TransÉnergie/Hydro-Québec est situé à l'angle sud-ouest de la route 117 (boulevard Curé-Labelle) et de la rue Maple dans la municipalité de Prévost, Québec (Figure 1). L'adresse civique de l'ancien poste était le 64, boul. Labelle, Prévost (Qc). Ce terrain est bordé au nord par la rue Maple, à l'ouest par une propriété résidentielle, au sud par une voie de desserte non-asphaltée (ruelle) et à l'est par la route 117.

Le site à l'étude correspond au lot 2 225 886 du cadastre révisé du Québec (anciennement lot 348 ptie de la Paroisse de Saint-Jérôme). Ce lot est de forme irrégulière, d'environ 38 mètres sur 30 mètres, pour une superficie totale de l'ordre de 1160 m^2 (Figure 2). Les coordonnées du site selon le système NAD 83 sont N 045°52'15'' et W074°04'30''. Ce terrain se situe à environ 650 mètres à l'est de la rivière du Nord.

2.1.2 Occupation actuelle du site

Le site à l'étude était entièrement vacant au moment de la visite d'octobre 2006. Des photographies du site à l'étude sont présentées à l'Annexe A.

2.1.3 Occupation actuelle des terrains adjacents

Le secteur du site à l'étude est principalement à vocation résidentielle. Les propriétés bordant le site au nord, à l'ouest et au sud sont à usage résidentielle. La résidence bordant la limite ouest de l'ancien poste est accessible via une entrée sur la rue Maple. La propriété résidentielle adjacente au nord, de l'autre côté de la rue Maple, exploite un petit commerce d'antiquité. À l'est, de l'autre côté de la route 117 (Boulevard Curé-Labelle), des résidences alternent avec de petits commerces, notamment un centre de jardinage (la Jardinière) situé vis-à-vis le site à l'étude, un antiquaire vers le nord et un centre de location de mini-entrepôts au sud.

2.1.4 Zonage

Les informations de la Ville de Prévost relatives au zonage du terrain à l'étude sont insérées à l'Annexe B de ce rapport.

Selon le plan de zonage, le site à l'étude et les terrains qui le bordent de part et d'autre du côté ouest de la route 117 sont zonés commerciaux C1, C2 et C6 (zone C-317). Ce zonage correspond aux usages suivants : commerce de détail et service de voisinage (C1); commerce de détail et services légers (C2) et commercial mixte (C6), lequel permet les commerces de types C1 et C2 et une fonction de logement à l'étage supérieur du commerce. Le détail des usages permis pour chacun des usages C1, C2 et C6 est détaillé à l'Annexe B. À l'ouest du site à l'étude, les terrains sont zonés résidentiels (zone H-314).

En fonction de l'usage résidentiel des terrains qui bordent le terrain à l'étude, en vertu de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (la *Politique*), le critère de qualité des sols applicable au terrain à l'étude correspond aux critères B de la *Politique*. En raison du zonage commercial du terrain à l'étude, permettant dans certaines conditions un usage résidentiel, l'application éventuelle du *Règlement sur la protection des sols et la réhabilitation des terrains* impliquerait l'usage des normes de l'Annexe I de ce règlement, lesquelles sont égales aux critères B de la *Politique*.

2.1.5 Topographie et nature des surfaces

La surface générale du terrain à l'étude est plane. Le terrain est entièrement gazonné, à l'exception d'un demi-cercle de gravier, du côté centre-nord du terrain et en lien avec la rue Maple, utilisé pour le stationnement de voitures.

Aucune évidence de contamination (tache au sol) ou indice de dépérissement de la végétation en surface du sol n'ont été notés sur l'ensemble du site. Aucun puits d'alimentation en eau potable n'a été identifié sur le terrain à l'étude.

2.1.6 Géologie

Selon Tremblay.[1], le secteur du terrain à l'étude serait couvert d'une argile marine de la mer de Champlain, avec alternance de silt argileux et de sable silteux, localement fossilifère. Ces dépôts sont coiffés de dépôts de haute terrasse formés de sable et de graviers à stratification sub-horizontale. Selon Tremblay, la puissance de ces dépôts est de l'ordre de quelques décimètres à plus de 10 mètres par endroit. La description d'un puits situé à environ 300 mètres au sud du terrain à l'étude et tirée du système

[1] Tremblay, G. 1977. *Géologie du Quaternaire. Région de Rawdon – Laurentides – Shawbridge – Ste-Agathe-des-Monts*. Ministère des ressources naturelles. DP-551.

d'information hydrogéologique (SIH) du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) indique une épaisseur d'environ 3 mètres de dépôts meubles recouvrant la roche en place.

Selon la cartographie d'Avramtchev.[2], le substrat rocheux du secteur correspond à un massif intrusif de type charnockitique (faciès mangérite) rattaché à la province géologique du Grenville et d'âge Protérozoïque.

2.1.7 Hydrologie et hydrogéologie

Compte tenu de la nature gazonnée de la surface du terrain, le drainage du site s'effectue principalement par infiltration. Le ruissellement de surface éventuel est canalisé par un réseau d'égout pluvial situé le long de la route 117, de la rue Maple et de la ruelle bordant le côté sud du terrain à l'étude.

La rivière du Nord s'écoule vers le sud à environ 650 m à l'ouest du terrain à l'étude. L'embranchement d'un petit tributaire intermittent de la rivière du Nord s'approcherait à moins de 125 mètres au sud-ouest du terrain à l'étude selon la carte topographique présentée à la Figure 1.

Aucune donnée précise sur la direction d'écoulement de l'eau souterraine dans le secteur immédiat du terrain à l'étude n'a été obtenue. Cependant, étant donnée la présence de la rivière du Nord et de son tributaire à l'ouest et au sud-ouest du terrain, il est raisonnable de croire que l'écoulement général de l'eau souterraine suit cette direction. La présence d'un réseau de drainage pluvial pourrait cependant modifier localement cette direction.

Selon l'annuaire des puisatiers, aucun puits n'est présent à moins de 250 mètres du site. Cinq (5) puits sont présents entre 250 et 500 mètres par rapport au site. Quarante-trois (43) puits sont présents dans un rayon de 1 km du site. Le puits le plus proche du terrain à l'étude est situé à environ 300 mètres au sud, à proximité du terrain de golf de Shawbridge. Aucune information n'a été obtenue quant à l'existence actuelle de ces puits ni sur leur usage potentiel à des fins d'approvisionnement en eau potable. Selon Monsieur Mathieu Charest, coordonnateur au service Environnement et développement durable de la ville de Prévost, tout le secteur du terrain à l'étude, et notamment le secteur du « Vieux Shawbridge » situé entre la route 117 et la rivière du Nord, est desservi par l'aqueduc et les égouts municipaux de la Ville de Prévost.

[2] Avramtchev, Luben. 1989. *Carte des gîtes minéraux du Québec.* Ministère des ressources naturelles. DV-87-19.

Selon les résultats de la caractérisation du terrain à l'étude effectuée au mois d'août 2006 (Section 2.2), le niveau de la nappe d'eau était situé à une profondeur de l'ordre de 2,0 à 2,5 mètres sous la surface du terrain. Le niveau de cette nappe d'eau superficielle peut varier substantiellement au gré des saisons et de la pluviosité.

2.1.8 Description écologique du milieu

Le terrain à l'étude étant situé à l'intérieur d'une zone de développement déjà marquée, sa surface étant gazonnée ou en gravier et en bordure de la route 117, il est très peu susceptible de supporter une faune ou une flore présentant des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

Selon la correspondance du 14 novembre 2006 de Madame Monique Robillard de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du MDDEP, trois (3) espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été identifié dans un rayon de 2 km du terrain à l'étude. Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) l'occurrence de ces espèces correspond au site des « Falaises de Prévost ». Il est donc peu probable de les rencontrer sur le terrain à l'étude.

Selon le CDPNQ et la correspondance de Monsieur Pierre Dupuy du ministère des ressources naturelles et de la Faune, aucune espèce faunique menacée ou vulnérable ou susceptible de l'être n'est répertoriée dans un rayon de 2 km du site à l'étude.

2.2 ÉTUDES ANTÉRIEURES

Trois rapports environnementaux ont été consultés de même que des correspondances internes d'Hydro-Québec à portée environnementale. Copies conformes des rapports et correspondances sont insérées à l'Annexe C de ce rapport. Ces documents sont résumés ci-après.

- **Hydro-Québec. Janvier 1986. *Correspondances internes.***

Les deux correspondances internes d'Hydro-Québec consultées sont datées du 24 et 27 janvier 1986. Ces correspondances font état de la présence de pesticides dans les sols du poste et dans le feuillage des arbres situés en bordure du poste. Ces pesticides ont été identifiés à la suite d'une plainte adressée à Hydro-Québec par le propriétaire adjacent du poste, relativement à l'état de ses arbres.

Selon ces correspondances, le poste Shawbridge aurait fait l'objet de deux épandages de produits chimiques, le « Princep 80W » à base de simazine en 1985 et le « Spike 80W » à base de tébuthiurion. Les concentrations en simazine et en tébuthiurion mesurées dans les sols sont relativement faibles, respectivement de 0,033 et 0,047 mg/kg alors qu'elles sont plus importantes dans le feuillage des arbres (pin sylvestre) analysés, soit de 0,14 et 0,41 mg/kg respectivement.

La correspondance d'Hydro-Québec du 27 janvier 1986 souligne qu'étant donné que la désaffectation du poste est prévue en cette année de 1986, il est recommandé que des travaux d'enlèvement des sols contaminés soient effectués.

- **Sodexen Inc. Janvier 1991. *Décontamination du poste démantelé Shawbridge.* Rapport réf. 746-20-90-1. 24 janvier 1991. 7 pages et annexes.**

Le rapport de Sodexen a été produit à la suite de travaux de réhabilitation réalisés en octobre 1990, peu de temps après que des travaux de démantèlement des installations du poste Shawbridge aient été réalisés (année non précisée au rapport). Le rapport souligne que trois secteurs de petite dimension (taches ?) situés à proximité de la base de l'ancien transformateur du poste auraient été excavés sur de faibles épaisseurs (15 à 30 cm) . Un volume total de 4 m^3 de sol aurait été mis en conteneur et éliminé hors site. Les résultats d'analyses de contrôle des fonds d'excavation et des sols mis en conteneur n'ont pas indiqué de concentration significative en huiles et graisses minérales (HGM) ou en biphényles polychlorés (BPC), les concentrations maximales étant respectivement de 232 mg/kg (HGM) et 0,1 mg/kg (BPC).

Le rapport de Sodexen conclut que le terrain du poste démantelé de Shawbridge a été réhabilité selon les exigences d'une vocation résidentielle.

- **DDH Environnement ltée. Août 2006. *Caractérisation environnementale de l'ancien poste Shawbridge d'Hydro-Québec, Prévost, Québec.* Rapport lettre du 18 juillet 2006, dossier DDH 06-015-01. 4 pages et annexes.**

Des travaux de caractérisation ont été effectués par DDH au mois d'août 2006. Ces travaux avaient pour objectif de parfaire les travaux de caractérisation/réhabilitation de Sodexen de 1991, jugés trop sommaires et de vérifier si d'autres évènements survenus depuis le démantèlement du poste, il y a plus de quinze ans, avaient affecté la qualité environnementale des sols du terrain à l'étude. Plus spécifiquement, l'étude de caractérisation voyait à investiguer plus en profondeur la qualité de sols dans le secteur des anciens équipements électriques et ailleurs sur le terrain, à vérifier la persistance de

pesticides dans les sols de surface et enfin, de vérifier la présence de préservatifs du bois associés à la présence de poteaux de bois traités au pentachlorophénol (PCP) susceptibles d'avoir été entreposés sur le terrain du poste.

Les travaux de caractérisation ont compris la réalisation de cinq (5) fosses d'exploration réalisées à la rétrocaveuse jusqu'à une profondeur de 2,0 à 2,4 mètres sous la surface du terrain.

La stratigraphie du terrain a montré la présence de sable moyen à grossier, localement graveleux, jusqu'à 2,4 mètres de profondeur sous la surface. Localement, quelques débris de béton,'acier d'armature et filage électrique en trace ont été notés. Aucune évidence de contamination (odeur ou indice visuel) n'a été noté dans les sols investigués. La présence de venue d'eau a été notée à des profondeurs de 2,2 à 2,4 mètres dans deux (2) des tranchées réalisées. De légères irisations assimilables à des hydrocarbures ont été suspectées en surface de l'eau accumulée en fond de ces fosses.

Au total, onze (11) échantillons de sols ont été analysés pour les hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50}, les BPC, le PCP, les métaux et les pesticides (simazine et tébuthiuron). Tous les résultats d'analyses obtenus sont inférieurs aux critères B de la *Politique* applicable à l'usage résidentiel d'un terrain, à l'exception d'une concentration dans la plage des critères B et C de la *Politique* en BPC dans les sols de surface (0-50 cm) d'une fosse située dans le secteur de l'ancien transformateur. Un échantillon prélevé dans une des fosses à la profondeur des venues d'eau soupçonnée de présenter des irisations n'a pas montré de concentration décelable en hydrocarbures.

- **DDH Environnement ltée. Septembre 2006. Réhabilitation des sols du terrain de l'ancien poste Shawbridge, intersection de la route 117 et de la rue Maple, Prévost, Québec. Rapport septembre 2006, dossier DDH 06-015-02. 5 pages et annexes.**

À la suite des travaux de caractérisation d'août 2006 et de l'identification d'un concentration B-C en BPC, des travaux de réhabilitation ont été réalisés dans la période du 18 au 21 septembre 2006.

Les sols ont été excavés sur une surface d'environ 155 m^2 et jusqu'à une profondeur de 0,5 m sous la surface du terrain. Le secteur excavé correspond à la majeure partie du terrain anciennement occupé par le transformateur et les équipements électriques du poste, soit dans la portion sud du terrain. Ces travaux ont donné lieu à l'enlèvement de

124,92 tonnes métriques (t.m.) de sols considérés contaminés en BPC dans la plage des critères B-C. Les sols excavés ont été éliminés au site d'enfouissement technique Intersan de Sainte-Sophie. Les résultats d'analyses du contrôle de la qualité des sols laissées en place au fond et en parois de l'excavation ont montré des concentrations en BPC inférieures au critère B de la *Politique* applicable à l'usage résidentiel d'un terrain, confirmant l'atteinte des objectifs de réhabilitation fixés par Hydro-Québec.

2.3 HISTORIQUE D'OCCUPATION DU SITE ET DES ENVIRONS

L'historique d'occupation du terrain à l'étude et de ses environs est tiré de la consultation de divers documents, notamment les photographies aériennes disponibles à partir de 1964 pour le secteur d'étude, de la recherche de titre effectuée et des entrevues réalisées au cours de ce mandat.

2.3.1 Titres de propriété

Le sommaire des transactions ayant affecté le lot 2 225 886 du cadastre du Québec (anciennement lot 348 ptie de la Paroisse de Saint-Jérôme) est présenté au Tableau 1 ci-après.

Selon la recherche de titre, le terrain qui était constitué de deux petites parcelles d'environ 580 m^2 chacune aurait été vendue à la Gatineau Power Co. par un particulier (Albert Duval), en 1947 pour une première parcelle et en 1957 pour la seconde. Il est vraisemblable que la construction du poste, dans la moitié sud du terrain, aurait débuté peu après l'acquisition de la première parcelle, en 1947.

Tableau 1 Sommaire des transactions affectant le lot 2 225 886 (lot 348 ptie)

DATE	DE	À	NATURE DE L'ACTE	No ACTE
22 août 2002	Michel Verdier (Syndic de faillite de Michel Blondin)	Hydro-Québec	Vente (500$)	1304319
24 février 1997	La compagnie d'électricité Gatineau	Michel Blondin	Vente (17850$)	1133950
11 octobre 1957	Albert Duval	Gatineau Power Co.	Vente (1200$)	219961
9 janvier 1947	Albert Duval	Gatineau Power Co.	Vente (1000$)	153081
13 octobre 1944	Edith J. Murray	Albert Duval	Vente (2800$)	137124
3 mai 1944	Grace R. Murray	Edith J. Murray	Testament	134759

Le terrain aurait été vendu par la compagnie d'électricité Gatineau (Hydro-Québec) à un particulier (Michel Blondin) en 1997, soit environ 7 ans après le démantèlement du poste, puis, pour une raison inconnue, racheté en 2002 par Hydro-Québec au syndic de faillite de Michel Blondin.

2.3.2 Photographies aériennes

Dix (10) photographies aériennes couvrant la période de 1964 à 1999 ont été consultées à la photocartothèque de l'Université du Québec à Montréal.

Dès 1964, les installations du poste sont identifiables dans la portion sud du terrain à l'étude. Les installations du poste demeurent d'apparence inchangée jusqu'en 1982. Sur la photo subséquente disponible, datant de 1991, les installations du poste sont disparues et le terrain est vacant. Le terrain semble être demeuré vacant depuis 1991, à l'exception de la présence de voitures notées sur certaines photos.

Jusqu'en 1975, les environs du terrain à l'étude apparaissent principalement à usage résidentiel et agricole. Après 1975, la fonction agricole du secteur semble s'atténuer. Peu de changements sont notés dans le secteur dans la période de 1975 à 1999.

2.4 INFORMATIONS REÇUES DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

Les correspondances et les informations reçues des autorités gouvernementales contactées sont insérées à l'Annexe D. Un résumé des informations reçues à ce jour est présenté dans les sous-sections suivantes.

2.4.1 Ville de Prévost

Une demande d'information a été adressée le 5 octobre 2006 à Monsieur Mathieu Charest, coordonnateur Environnement et développement durable de la ville de Prévost. Dans une correspondance du 2 novembre 2006, Monsieur Charest a indiqué que les dossiers de la ville ne contenaient aucune information pertinente relative à ce terrain, à l'exception de deux signalements d'herbes longues sur le terrain. Ces deux cas de nuisance auraient été réglés.

2.4.2 Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)

Une demande d'information a été adressée le 5 octobre 2006 à Mme Doris Verret de la Direction générale du développement des hydrocarbures du Ministère des Ressources

naturelles et de la Faune (MRNF). Madame Verret a répondu par télécopieur le 23 octobre 2006 ne disposer d'aucun dossier pour le site à l'étude.

Une demande a également été adressée à Monsieur Pierre Dupuy du MRNF – Volet Faune. En date du 17 octobre 2006, Monsieur Dupuy a transmis par courrier électronique des informations dont l'essentiel est résumé à la Section 2.1.8 de ce rapport.

2.4.3 Ministère de l'Environnement du Québec

Une demande d'information a été adressée le 5 octobre 2006 à Madame Chantale Allard, responsable de l'accès à l'information à la Direction régionale des Laurentides du MDDEP. En date du 11 octobre 2006, Madame Allard a confirmé que le MDDEP ne possédait aucun dossier concernant le site à l'étude.

Une demande a également été adressée à Madame Monique Robillard du MDDEP – Volet flore en date du 5 octobre 2006. En date du 14 novembre 2006, Madame Robillard a transmis par lettre une série d'information dont l'essentiel est résumé à la Section 2.1.8 de ce rapport.

2.4.4 Environnement Canada

Une demande d'information a été adressée le 5 octobre 2006 à Mme Dragana Nikolic, responsable à l'accès à l'information chez Environnement Canada – Division de la protection de l'environnement. Par l'entremise d'une lettre datée du 13 octobre 2006, Mme Nikolic a confirmé qu'Environnement Canada ne possédait aucun dossier concernant le site à l'étude.

2.5 AUTRES DOCUMENTS CONSULTÉS

L'inventaire des lieux d'enfouissement sanitaire et de dépôts pour matériaux secs, de même que le répertoire des terrains contaminés (RTC) et le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MDDEP ont été consultés. Ces répertoires sont mis à jour sur le portail du ministère. Les documents pertinents sont présentés à l'Annexe E.

Le site à l'étude est répertorié au RTC. Le répertoire indique que le site contenait des BPC et des hydrocarbures pétroliers mais que la réhabilitation a été complétée en 1991. La qualité des sols résiduels serait dans la plage des critères A-B de la *Politique*. Deux

autres terrains sont répertoriés au RTC dans la municipalité de Prévost. Ces deux sites sont cependant situés à plus de un (1) km au sud du terrain à l'étude.

Le site a l'étude ne figure pas aux autres répertoires du MDDEP, pas plus qu'aucun autre site dans la municipalité de Prévost.

Après vérification auprès du Groupe technique des assureurs (GTA), aucune information ni plan d'assurance-incendie historique n'est disponible pour le terrain à l'étude.

2.6 BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

2.6.1 Site à l'étude

En fonction des observations et des renseignements obtenus au cours de cette étude, aucun enjeu environnemental significatif n'est associé aux usages actuels du site à l'étude, le site étant vacant.

Selon les informations obtenues, le terrain n'a aucun usage connu jusqu'en 1947 environ, année au cours de laquelle le terrain a été acheté par la "Gatineau Power Company". La partie sud du terrain a alors été occupée et ce, jusqu'à la fin des années 1980, par des équipements électriques (1 transformateur) du Poste Shawbridge. Les transformateurs contenant des fluides diélectriques sont susceptibles d'une contamination qui peut se traduire par la présence d'hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50} ou de BPC dans les sols. Cet usage historique constitue un enjeu environnemental jugé significatif ou élevé.

Des informations ont également été obtenues à l'effet que des pesticides (simazine et tébuthiuron) auraient été utilisés dans les années '70 et '80 sur le terrain de l'ancien poste et confirmés par analyses chimiques des sols en 1986. Compte tenu de la persistance dans l'environnement des pesticides utilisés à l'époque, cet enjeu environnemental est considéré modéré à élevé.

Enfin, des informations non confirmées à l'effet que des poteaux de bois traités au pentachlorophénol aient été entreposés sur le terrain ont été obtenues du représentant d'Hydro-Québec. Considérant les probabilités élevées d'impact associé à cette activité mais l'étendue limitée d'un éventuel impact de cette nature, cet enjeu environnemental est jugé faible à modéré.

En dépit de ces enjeux, aux termes des travaux de caractérisation et de réhabilitation réalisés en 1991 et en 2006, tous les échantillons de sol ont indiqué des concentrations en HP C_{10}-C_{50}, en BPC, en PCP, en métaux et en pesticides inférieurs aux critères B du MDDEP et dans la plupart des cas, inférieures aux critères A. Compte tenu de ces résultats et de la dimension et des caractéristiques du terrain, les risques d'impacts résiduels sur la qualité des sols et de l'eau souterraine du terrain sont considérés faibles.

2.6.2 Terrains adjacents

Les terrains adjacents au site sont actuellement à usage résidentiel ou de commerces de détail. Aucun enjeu environnemental significatif ne peut être associé aux activités actuelles ou historiques des terrains adjacents.

3.0 CONCLUSION

La recherche historique d'usage et l'usage actuel du terrain à l'étude et des terrains adjacents a permis l'identification de certains enjeux environnementaux susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité des sols du terrain à l'étude. Ces enjeux sont essentiellement associés à l'occupation du site par Hydro-Québec dans la période de 1947 à 1990 environ, à l'époque d'exploitation d'un petit poste électrique, le poste Shawbridge. Avant 1947 et après 1990, aucun usage du terrain n'est connu.

Les enjeux identifiés correspondent à la présence de fluides diélectriques dans le transformateur de l'ancien poste, à l'usage de pesticides dans les années '70 et '80 sur le terrain de l'ancien poste et à l'entreposage possible sur le terrain, de poteaux de bois traités au pentachlorophénol. Ces enjeux sont susceptibles de risques de contamination des sols du terrain jugés faibles à élevés.

En dépit de ces enjeux, à la lumière des résultats des travaux de caractérisation et de réhabilitation réalisés en 1991 et en 2006, les risques d'impacts résiduels sur la qualité des sols et de l'eau souterraine du terrain sont considérés faibles.

Sous réserve des limitations mentionnées à l'intérieur de ce rapport, en fonction des informations obtenues au cours de cette étude et des résultats présentés dans les études antérieures, le terrain de l'ancien poste Shawbridge apparaît compatible à un usage commercial ou résidentiel et ce, en vertu de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*. À la lumière de cette étude, une évaluation environnementale complémentaire n'apparaît actuellement pas requise.

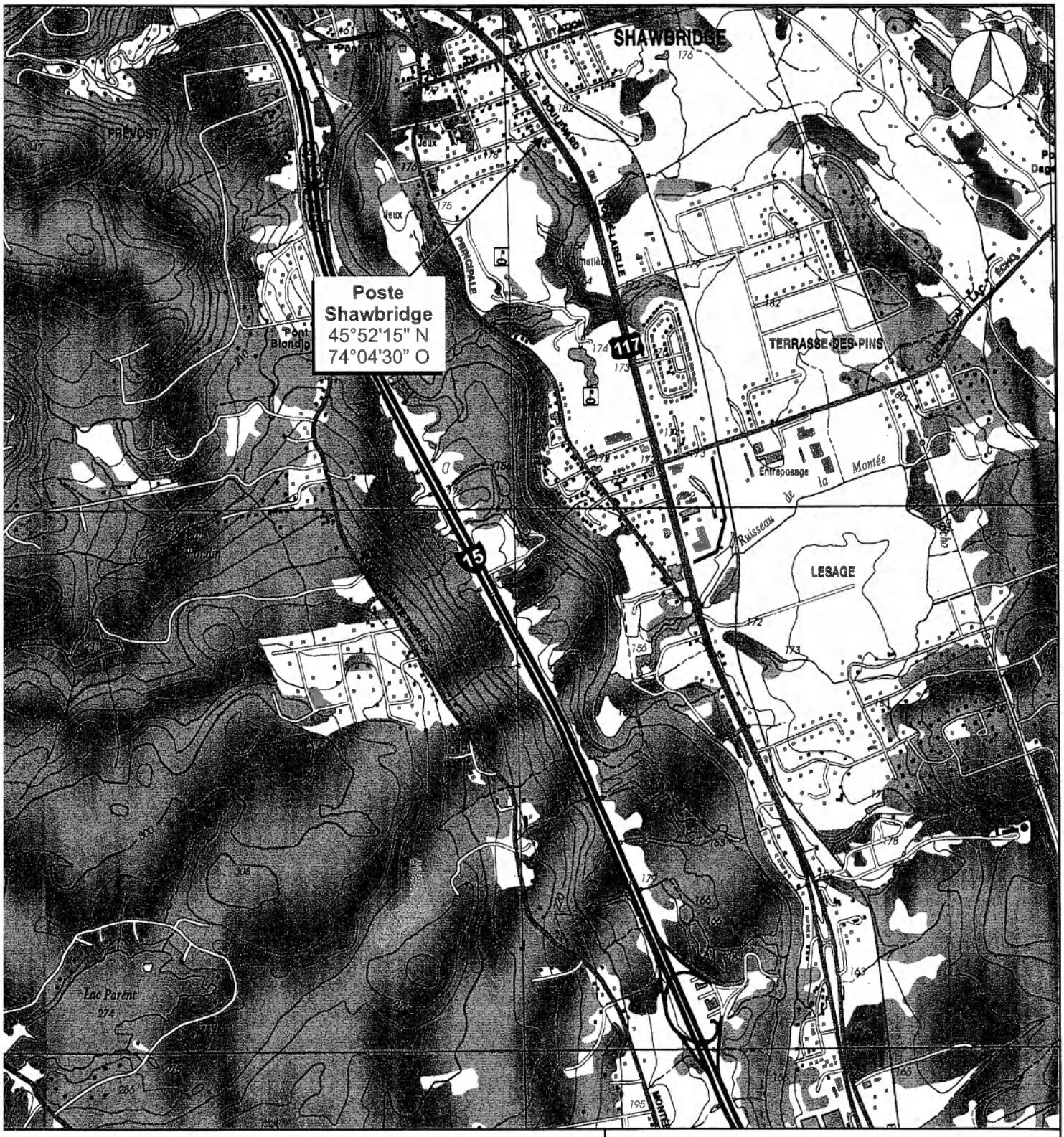

Légende

Échelle approximative (1: 20 000)

Source : Ministère des Ressources naturelles, Québec (2002). 31G16-200-0102

FIGURE 1

EMPLACEMENT DU SITE À L'ÉTUDE

H-Q - Ancien poste Shawbridge, Prévost, Qc

Préparé par : M.D.	Vérifié par : M.D.	N° Dossier : 06-015 \ F1-empl.cdr
Dessiné par : M.L.	Date : 30/11/2006	

DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

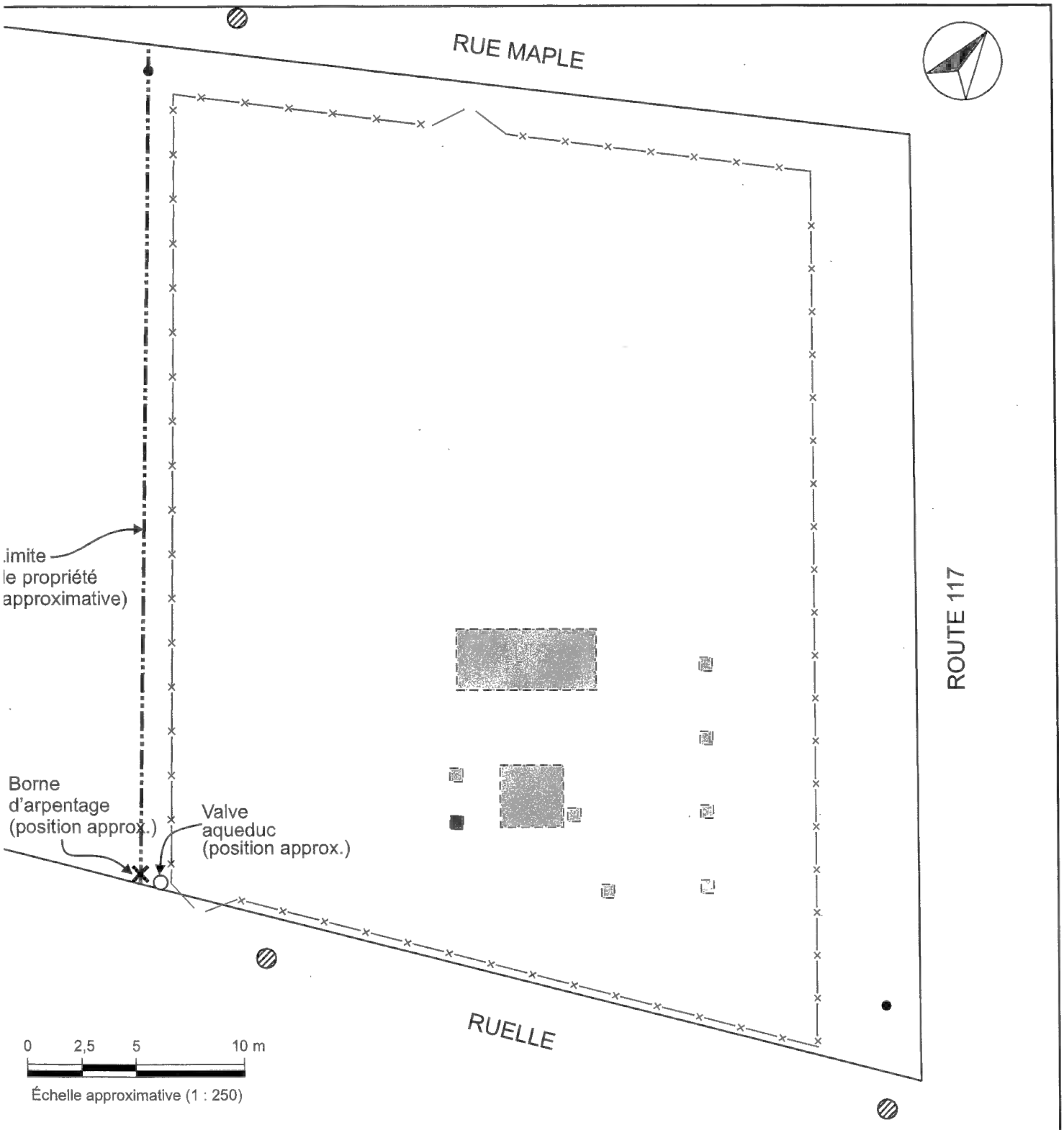

Légende

- Ancien emplacement de la clôture et du portail démantelés
- Ancienne base de béton démantelée
- Égout sanitaire (position approx.)
- Poteau électricité

Sources : - Hydro-Québec (Septembre 1987). Microfilm, catalogue 0532578, Dwg no 745-0-120.
- Sodexen (Janvier 1991). Suivi environnemental.

Préparé par : M.D.	Vérifié par : M.D.	N° Dossier : 06-015-03/F2-site.cdr
Dessiné par : M.L.	Date : 16/11/2006	

FIGURE 2
PLAN DU TERRAIN

H-Q - Ancien poste Shawbridge, Prévost, Qc

DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

ANNEXE A
PHOTOGRAPHIES DU SITE À L'ÉTUDE

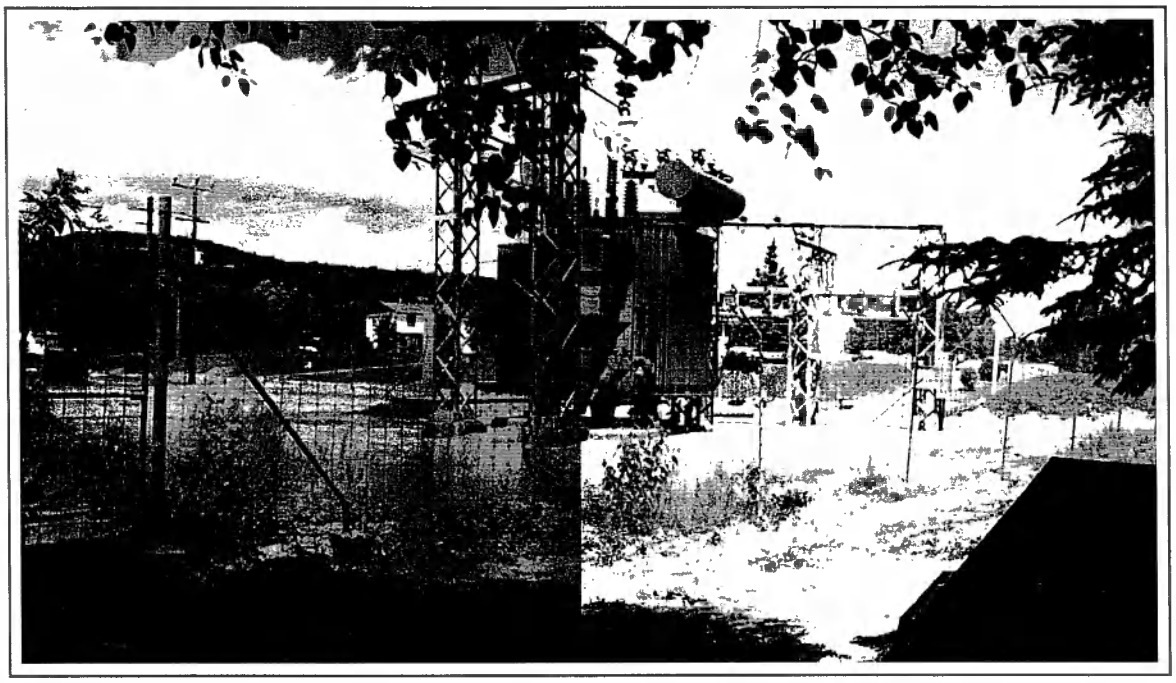

Photographie 1 : Photo d'archive (1987) du terrain et des installations électriques, vue en direction du nord-est.

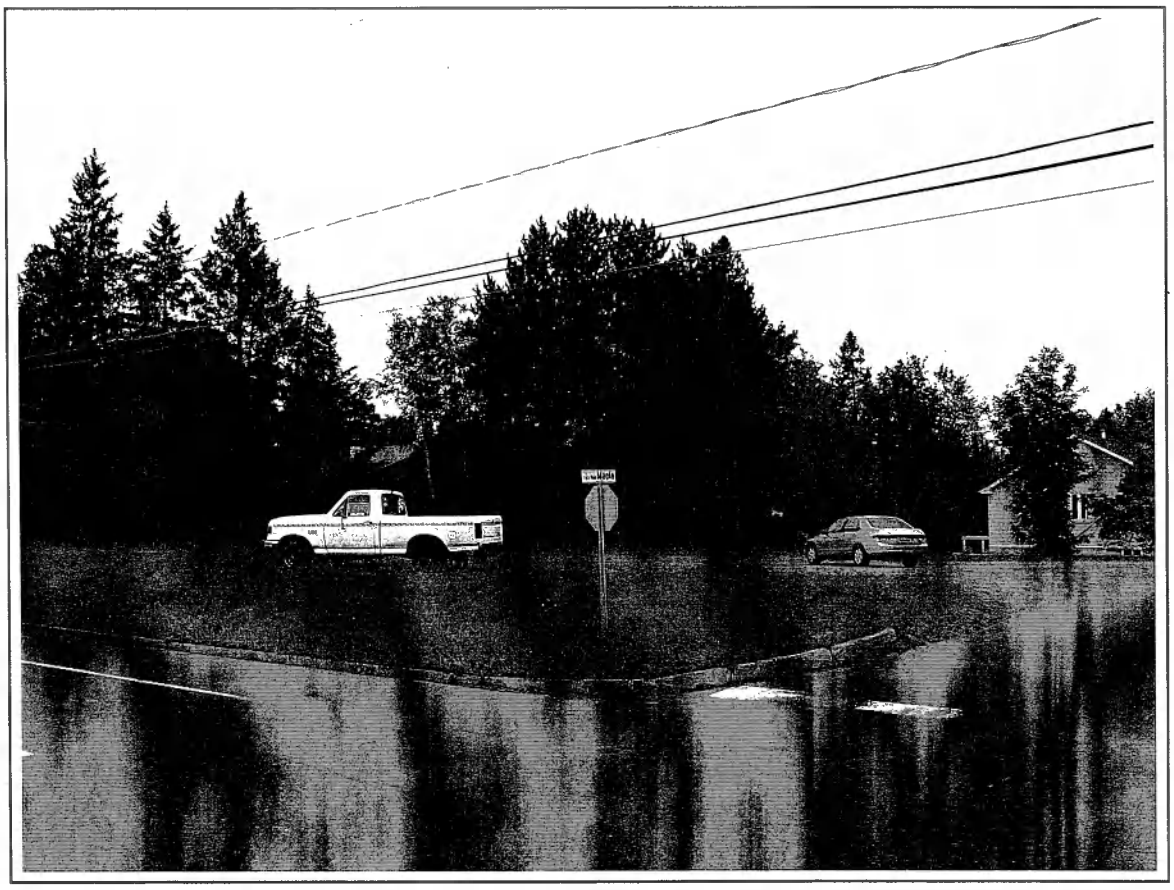

Photographie 2 : État actuel du terrain (juin 2006), vue en direction du sud-ouest.

C) Entrevues

Des entrevues ont été menées dans le cadre de l'évaluation environnementale avec Monsieur Mathieu Charest, coordonnateur Environnement et développement durable de la ville de Prévost et Monsieur Jacques Milliard, conseiller environnement pour TransÉnergie/Hydro-Québec et représentant d'Hydro-Québec dans ce dossier.

D) Évaluation et synthèse des informations, rédaction du rapport

1.3 LIMITATIONS

Les constatations insérées dans ce rapport sont basées strictement sur les observations et renseignements obtenus lors de la visite du site et sur la revue de documents actuels et historiques reliés aux usages présents et antérieurs du terrain et de ses environs.

De façon générale, l'évaluation environnementale Phase 1 ne prétend pas couvrir de façon exhaustive l'ensemble des enjeux environnementaux possibles de la propriété ni de ponctuels sites de contamination. Cependant, les conclusions présentées dans ce document représentent notre opinion professionnelle sur l'état environnemental actuel du terrain visé par la présente, au meilleur de notre connaissance, fondée sur les documents, démarches et études présentés ici, en tenant compte des limitations qui sont stipulées dans le présent document.

Ce rapport est destiné à l'usage de la compagnie de TransÉnergie/Hydro-Québec et selon les termes de l'entente entre TransÉnergie/Hydro-Québec et DDH. DDH se dégage de toute responsabilité à l'égard de l'utilisation éventuelle, en tout ou en partie, du contenu de présent rapport d'évaluation environnementale par de tierces parties.

Toute opinion concernant l'application ou la conformité aux lois et règlements apparaissant dans ce rapport est exprimée sous toute réserve et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

ANNEXE B
PLAN DE ZONAGE

PLAN

Lot: 2 225 886
Coin Maple + 117

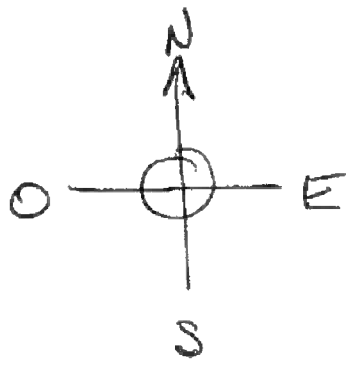

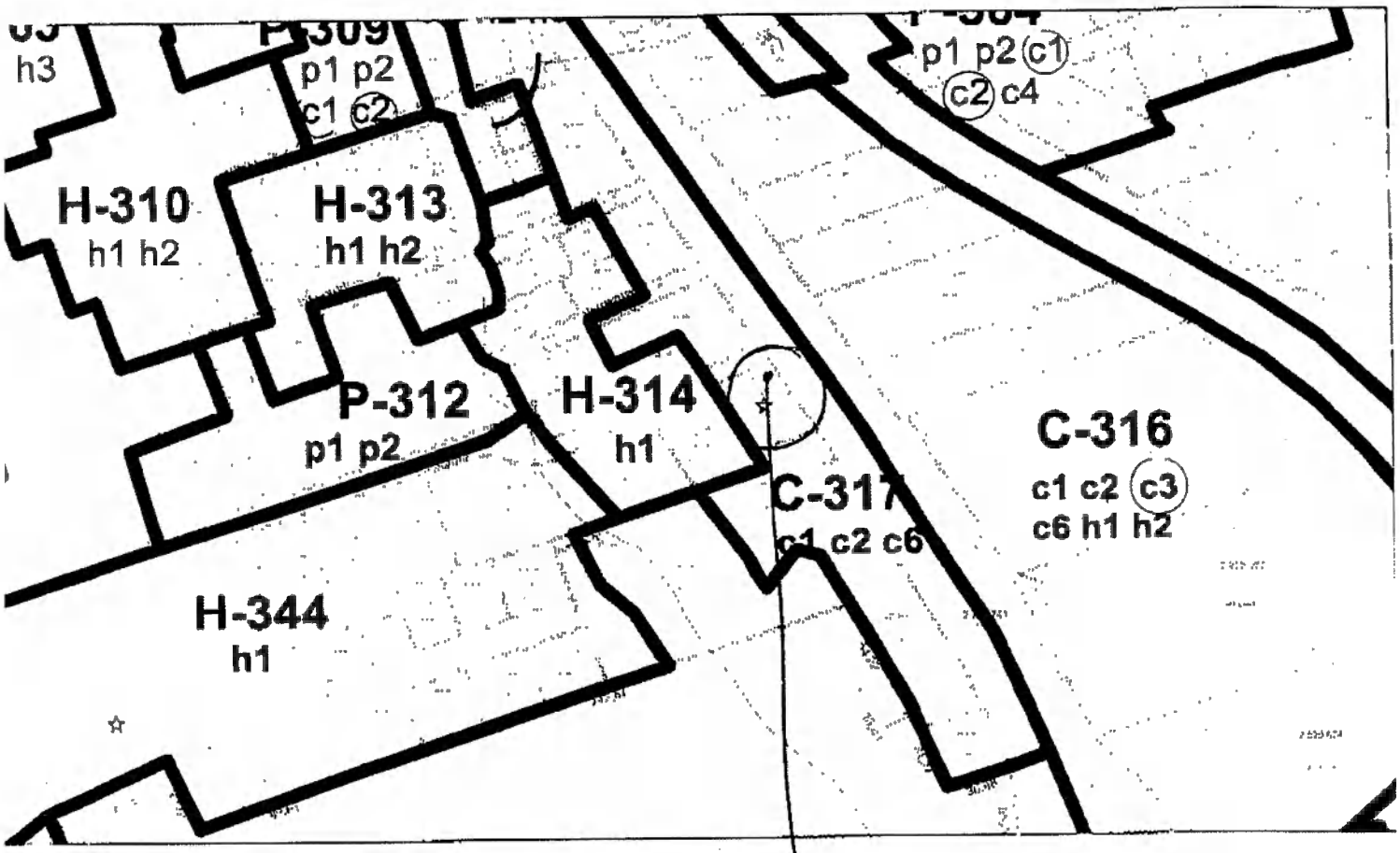

2 225 886
6081-13-4370

CHAPITRE 4: NOMENCLATURE DES USAGES

4.1 LE GROUPE «HABITATION» (H)

Le groupe «HABITATION» réunit quatre (4) classes d'usages. Il s'agit des habitations apparentées par leur masse ou leur volume, la densité du peuplement qu'elles représentent et leurs effets sur les services publics.

Règl. 310-5, 19 mai 1993

4.1.1 HABITATION UNIFAMILIALE (h1)

La classe d'usages «Habitation unifamiliale (h1)» comprend seulement les habitations ne contenant qu'un (1) seul logement à l'exception d'une habitation de type maison mobile.

4.1.1.1 Usage spécifiquement exclu

Un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages h1 est spécifiquement exclu de la classe d'usages h1.

4.1.2 HABITATION MULTIPLEX (h2)

La classe d'usages «Habitation multiplex (h2)» comprend seulement les habitations contenant deux (2) ou trois (3) logements ayant des entrées individuelles donnant sur l'extérieur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un vestibule commun.

4.1.2.1 Usage spécifiquement exclu

Un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages h2 est spécifiquement exclu de la classe d'usages h2.

4.1.3 HABITATION MULTIFAMILIALE (h3)

La classe d'usages «Habitation multifamiliale (h3)» comprend seulement les habitations contenant quatre (4) logements et plus ayant des entrées individuelles donnant sur l'extérieur soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs vestibule(s) commun(s).

4.1.3.1 Usage spécifiquement exclu

Un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages h3 est spécifiquement exclu de la classe d'usages h3.

4.1.4 HABITATION MAISON MOBILE (h4)

La classe d'usages «Habitation maison mobile (h4)» comprend seulement les habitations de type maison mobile ne contenant qu'un (1) seul logement.

4.1.4.1 Usage spécifiquement exclu

Un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages h4 est spécifiquement exclu de la classe d'usages h4.

4.1.5 ABROGÉ

Règl. 310-5, 19 mai 1993

4.2 LE GROUPE «COMMERCE» (C)

Le groupe «COMMERCE» réunit six (6) classes d'usages apparentées de par leur nature, l'occupation d'un terrain, l'édification et l'occupation d'un bâtiment.

4.2.1 COMMERCE DE DETAIL ET DE SERVICE DE VOISINAGE (c1)

Cette classe d'usages comprend tout usage qui répond aux exigences suivantes:

a) l'usage est un établissement de vente au détail et de service;

b) tout usage principal est fait à l'intérieur d'un bâtiment;

c) l'exercice de l'usage ne cause ni fumée (à l'exception de la fumée émise par le système de chauffage), ni poussière, ni odeur, ni chaleur, ni gaz, ni éclat de lumière, ni vibration, ni bruit plus intense que l'intensité moyenne du bruit de la rue aux limites du terrain;

d) la marchandise vendue est généralement transportée par le client lui-même.

4.2.1.1 Usage permis

Cette classe d'usages comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants répondant aux exigences énoncées à l'article 4.2.1:

a) la vente de produit alimentaire notamment, les établissements commerciaux et de service et les usages suivants:

i) épicerie,
ii) vente de viande,
iii) vente de fruit et de légume,
iv) vente de produit de boulangerie,
v) vente de bonbon et sucrerie,
vi) vente de biscuit,
vii) vente de pâtisserie,
viii) vente de charcuterie,
ix) vente de spiritueux,
x) marché d'alimentation,
xi) vente de produit laitier,
xii) dépanneur.

La fabrication sur place de produits alimentaires est autorisée pourvu que la superficie de l'espace de production n'excède pas le double de la superficie de l'aire de vente;

b) la vente de produit de consommation sèche notamment, les établissements commerciaux et de service et les usages suivants:

i) vente de fleur et de plante d'appartement,
ii) vente de journal, magazine et de publication diverse;
iii) tabagie,
iv) vente de livre,
v) vente de papeterie,
vi) vente de médicament et de médicament sur ordonnance,
vii) vente de bijoux,
viii) quincaillerie,
ix) vente de vêtement,
x) vente de chaussure,
xi) vente d'antiquité,
xii) vente de tableau et encadrement,
xiii) vente d'objet artisanal et artistique;

c) un service professionnel notamment, les usages suivants:

i) comptabilité,
ii) architecture,
iii) ingénierie,
iv) droit,
v) notariat,
vi) urbanisme,
vii) arpentage;

d) un service d'administration et de gestion d'affaires et d'organisme notamment, les services suivants:

i) bureau administratif,
ii) local d'organisme et club social,
iii) bureau et local d'un syndicat,
iv) bureau et local d'une association professionnelle,

v) bureau et local d'un parti politique,
vi) bureau et local d'un organisme et d'une association de bienfaisance,
vii) bureau et local d'un organisme de fête nationale,
viii) local d'un organisme religieux;

e) un service personnel notamment, les usages suivants:

i) nettoyage et pressage de vêtement,
ii) coiffure et esthétique,
iii) buanderie (buanderette),
iv) réparation de chaussure (cordonnerie),
v) confection de chapeau,
vi) confection de vêtement,
vii) agence de voyage,
viii) location de vidéo-cassette,
ix) salon de bronzage,
x) studio et école de danse,
xi) graphisme,
xii) photographie,
xiii) assurance,
xiv) garderie,
xv) stand de taxi,
xvi) communication,
xvii) service immobilier,
xviii) école de conduite automobile seulement,
xix) bureau de poste,
xx) bureau et service d'un gouvernement fédéral, provincial et municipal,
xxi) reproduction incluant duplication, impression de plans, miméographie, photocopie, polycopie;

f) un service financier notamment, les services suivants:

i) banque,
ii) trust,

d) l'exercice de l'usage ne cause ni fumée (sauf celle émise par le système de chauffage), ni poussière, ni odeur, ni chaleur, ni gaz, ni éclat de lumière, ni vibration, ni bruit plus intense que l'intensité moyenne du bruit de la rue aux limites du terrain.

4.2.2.1 Usage permis

Cette classe d'usages comprend, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants répondant aux exigences énoncées à l'article 4.2.2:

a) la vente et la location de produit divers notamment, les usages suivants:

i) vente et location de pièce neuve d'automobile, de camion et de véhicule léger (sans service d'installation),
ii) vente et location d'outil à usage domestique,
iii) vente et location de canot;

b) la vente et la location de véhicule léger domestique notamment, les usages suivants:

i) vente et location d'automobile neuve,
ii) ANNULÉ
iii) vente et location de motocyclette,
iv) vente et location de motoneige;

c) service médical et professionnel notamment, les établissements de service médical et professionnel suivants:

i) hôpital,
ii) clinique médicale et professionnelle (avec hospitalisation),
iii) centre d'accueil,
iv) clinique vétérinaire pour un chien et chat exclusivement (avec pension),
v) toilettage de chien et chat exclusivement (avec pension),
vi) dressage de chien et chat exclusivement (avec pension);

d) un service de divertissement notamment, les établissements de service de divertissement suivants:

i) salle de réception avec permis d'alcool,
ii) salle de réception sans permis d'alcool,
iii) établissement détenant un permis de bar, un permis de taverne ou un permis de brasserie au sens de la Loi sur les permis d'alcool (L.R.Q. c. P-9.1),
iv) discothèque;

e) un service d'hébergement notamment, les établissements d'hébergement suivants:

i) hôtel,
ii) motel,
iii) auberge,
iv) maison de chambre contenant plus de deux (2) chambres;

f) la récréation commerciale intensive notamment, les usages suivants:

i) projection de film (intérieure),
ii) jeu de quilles,
iii) jeu de curling,
iv) présentation de pièce de théâtre,
v) terrain de tennis intérieur,
vi) terrain de squash,
vii) baignade et natation (piscine),
viii) terrain de golf miniature,
ix) terrain de racquet-ball,
x) gymnase, incluant un centre d'entraînement,
xi) centre sportif intérieur.

Règl. 310-61, 21 septembre 2005

4.2.2.2 Usage spécifiquement exclu

A moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants sont exclus:

a) une salle d'amusement;

b) un salon de massage;

c) la présentation de spectacle à caractère érotique;

d) un ferrailleur et une cour de ferraille;

e) le rechapage de pneu;

f) un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages c2 ;

g) vente et location d'automobile usagée.

Règl. 310-61, 21 septembre 2005

4.2.3 COMMERCE DE DETAIL ET SERVICE LOURD (c3)

Cette classe d'usages comprend tout usage qui répond aux exigences suivantes:

a) l'usage est un établissement de vente et de service;

b) cet établissement consomme de grands espaces;

c) cet établissement est un fort générateur de circulation automobile et nécessite de par la nature des produits qui y sont vendus d'être situé en bordure d'une voie de circulation principale;

d) l'exercice de l'usage ne cause ni fumée (sauf celle émise par le système de chauffage),

d) l'usage ne cause ni fumée (sauf celle causée par le système de chauffage), ni poussière, ni odeur, ni chaleur, ni gaz, ni éclat de lumière, ni vibration, ni bruit plus intense que l'intensité moyenne du bruit de la rue aux limites du terrain.

4.2.5.1 Usage permis

Cette classe d'usages comprend seulement, à moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les usages suivants répondant aux exigences énoncées à l'article 4.2.5:

a) station-service;
b) débit d'essence;
c) lave-auto manuel;
d) centre de diagnostic automobile;
e) débit d'essence/dépanneur.

Règl. 310-61, 21 septembre 2005

4.2.5.2 Usage spécifiquement exclu

À moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, l'usage suivant est exclu :

- lave-auto mécanique.

Règl. 310-61, 21 septembre 2005

4.2.6 COMMERCE MIXTE (c6)

La classe d'usages «Commerce mixte (c6)» comprend les bâtiments occupés par un ou plusieurs logements et par un usage du groupe d'usages «Commerce (C)», répondant aux conditions suivantes:

a) l'usage commercial doit être un usage de la classe d'usages c1 et c2 autorisé dans la zone;

b) tout logement doit occuper un étage supérieur à un étage occupé par un usage de la

classe d'usages c2;

c) l'accès à un logement doit être distinct d'un accès à un établissement commercial;

d) l'espace de stationnement desservant un logement doit être distinct de celui desservant un établissement commercial.

4.2.6.1 Usage spécifiquement exclu

Un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages c6 est spécifiquement exclu de la classe d'usages c6.

4.3 LE GROUPE «INDUSTRIE» (I)

Le groupe «INDUSTRIE» comprend deux (2) classes d'usages.

4.3.1 INDUSTRIE ARTISANALE (i1)

Cette classe d'usages comprend tout établissement industriel et toute entreprise de nature artisanale non apparentés à la vente au détail répondant aux exigences suivantes:

a) l'intensité du bruit ne doit pas être supérieure à l'intensité moyenne du bruit normal de la rue aux limites du terrain;

b) l'émission de fumée de quelque source que ce soit, excluant la fumée originant du système de chauffage d'un bâtiment, est prohibée à l'extérieur d'un bâtiment;

c) aucune émission de poussière, de cendre de fumée et autre matière en suspension n'est autorisée à l'extérieur d'un bâtiment;

d) aucune émission d'odeur, de vapeur ou de gaz, excluant le gaz de combustion originant du système de chauffage d'un bâtiment n'est autorisée;

e) aucune lumière éblouissante, directe ou réfléchie par le ciel ou autrement, émanant

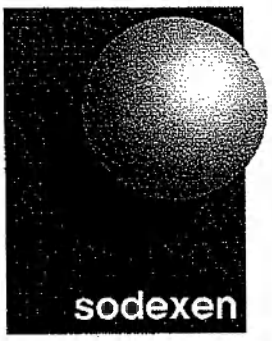

LA SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN ENVIRONNEMENT

RAPPORT

à

HYDRO-QUÉBEC
Région Laurentides

pour

Décontamination du poste démantelé Shawbridge

Notre référence: 746-20-90-1
Votre référence: GRG.08020.A (Roc -Fort)

Préparé par:

SODEXEN INC.

Christian Gosselin, ing. junior
Ingénieur de projets
Services techniques

Travaux effectués par:

Martin Rioux, technicien senior
Coordonnateur des activités environnementales

Vérifié par:

Pierre-Yves Croteau, ing.
Directeur adjoint
Services techniques

Le jeudi 24 janvier 1991

D-020

P348
Pdn. St-Jérôme 051130

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
1,0	INTRODUCTION	1
2,0	ÉCHANTILLONNAGE	2
3,0	LABORATOIRE	5
4,0	RÉSULTATS DES ANALYSES	6
5,0	DISCUSSION ET CONCLUSION	7

ANNEXE:

- demande d'autorisation de disposition de sol contaminé
- certificat d'autorisation de disposition de sol contaminé
- reçu du site de disposition de sol contaminé

1,0 INTRODUCTION

L'entrepreneur général Construction Rock-Fort, chargé de terminer le démantèlement et de réhabiliter les terrains d'anciens postes d'Hydro-Québec, a mandaté la compagnie Sodexen Inc. pour faire un suivi environnemental selon les spécifications du devis technique (numéro GRG.08020.A). Le suivi a été réalisé conformément au "Guide technique des mesures de contrôle à effectuer lors des travaux d'excavation des sols contaminés" (MENVIQ, 1988) et d'après les caractérisations antérieures effectuées par différents intervenants. Les travaux ont consisté en la restauration de huit postes, soit: Rawdon, Sainte-Julienne, Shawbridge, La Conception, Joly, Annonication, Champagne et Gracefield.

Ce rapport rend compte du suivi environnemental de la décontamination du poste **Shawbridge**, supervisé par un technicien senior de la firme Sodexen Inc.

2,0 ÉCHANTILLONNAGE

Les indications du rapport antérieur de caractérisation ont permis de délimiter les sols contaminés.

Ces sols ont été excavés à l'aide d'une rétrocaveuse et déposés dans des conteneurs afin d'être disposés vers un site d'enfouissement sanitaire ou entreposés dans un site pour déchets dangereux d'Hydro-Québec.

Par la suite, les parois et le fond des excavations ont été échantillonés selon le "Guide technique des mesures de contrôle à effectuer lors des travaux d'excavation des sols contaminés" (MENVIQ 1988). Ces activités ont été effectués le 29 octobre 1990.

Les prélèvements furent effectués au moyen d'une truelle et recueillis dans des récipients en verre à large ouverture d'une capacité de 2 kg. Les pots ont été préalablement lavés à l'eau savonneuse, rincés trois fois à l'eau distillée, rincés une fois à l'hexane, chauffés au four à 120°C pendant une heure et finalement scellés avec une feuille d'aluminium sous le couvercle pour éviter toute contamination. Avant chaque prélèvement de sol, les truelles furent lavées selon l'ordre suivant: eau distillée, acétone, hexane et eau distillée. Immédiatement après leur prélèvement, les échantillons furent dirigés vers le laboratoire pour analyses et conservés à 4°C.

Figure 1:

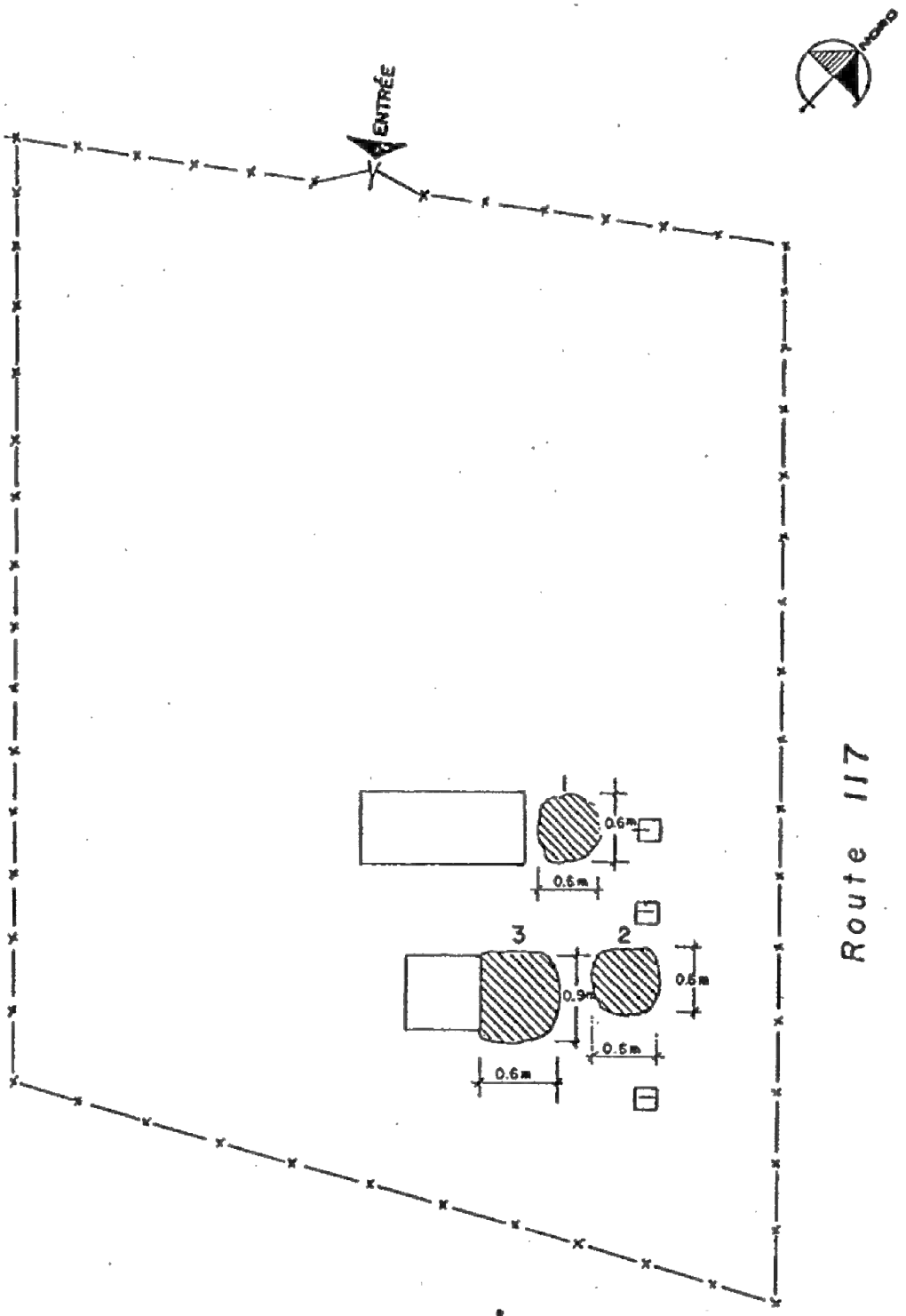

POSTE **SHAWBRIDGE**

LÉGENDE :

: Base de béton.

: Première excavation.

sodexen inc.	PROJ. SUIVI ENVIRONNEMENTAL		
CLIENT HYDRO-QUÉBEC	FAIT/MADE V.A. BUI	APPR. CHRISTIAN GOSSELIN	DATE DÉC. 1990
	ECH./SCALE ———	CONTR. 746-20-90-1	NO. ———

La numérotation des échantillons se détaille comme suit:

TA = tache	S = sud	E = est
PA = paroi	N = nord	O = ouest

TA1/0-30

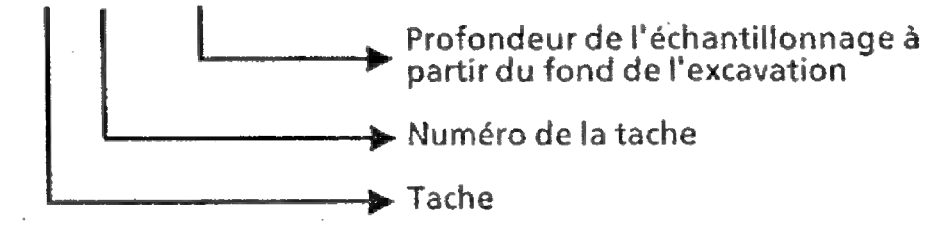

TA1/PA/0-30

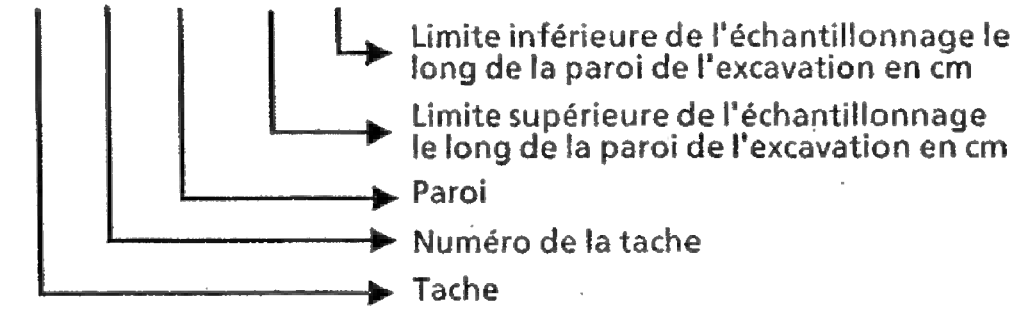

Les différentes aires d'excavations sont indiquées à la figure 1.

3,0 LABORATOIRE

Les analyses ont été réalisées sur les sols bruts afin d'évaluer le degré de contamination. La méthode d'analyse pour les biphényles polychlorés est celle du Bureau d'étude sur les substances toxiques (BEST). Les arochlores étudiés sont les suivants: 1242, 1248, 1254 et 1260. Pour les huiles et graisses minérales, l'analyse est faite selon la combinaison des méthodes suivantes:

Extraction: SM-503C
Spectrophotométrie infrarouge: SM-503B
Ajout de gel de silice: SM-503E

SM: Standard Methods for Analyse of Water and Wastewater, 17e edition.

4,0 RÉSULTATS D'ANALYSE

Les résultats d'analyse sont présentés au tableau suivant:

Tableau 1

HYDRO-QUÉBEC
Poste démantelé Shawbridge

Résultats d'analyse

Échantillonnage: 29/10/90

Signature du chimiste:

Denis Carbonneau

Poste	Échantillon	# Labo.	H & G minérales (mg/kg)	BPC (mg/kg)				
				1242	1248	1254	1260	Total
Shawbridge	TA1 / 0-30	0K811	32,9	<0,054	<0,043	<0,018	<0,015	<0,054
	TA2 / 0-15 *	0K809	46,7	<0,046	<0,037	<0,015	0,0131	0,0131
	TA3 / 0-30	0K806	129	<0,088	<0,069	<0,034	0,101	0,101
	Conteneur 1	0K808	232	<0,058	<0,039	<0,019	<0,0090	<0,058

*: L'échantillonnage a été limité à 15 cm de profondeur à cause de la présence d'une structure de béton.

5,0 DISCUSSION ET CONCLUSION

Le terrain de l'Hydro-Québec du poste Shawbridge a été décontaminé sous le critère B de la politique de réhabilitation des terrains contaminés du MENVIQ. Les 4 m^3 de sols contaminés ont tous été excavés et déposés dans des conteneurs fermés, lesquels ont été envoyés au Centre de Tri et d'Élimination des Déchets de la Ville de Montréal.

Lors du suivi environnemental, aucune contamination significative en BPC ou huiles et graisses n'a été décelée après l'excavation des sols contaminés.

Le terrain du poste démantelé de Shawbridge a donc été réhabilité selon les exigences d'une vocation résidentielle.

Hydro-Québec
333, boul. Jean-Paul Hogue
St-Antoine-des-Laurentides (QC) J7Z 6Y3

Le 21 novembre 1990

Ministère de l'Environnement
Direction régionale Laval-Laurentides
4, place Laval, bureau 300
LAVAL (Québec)
H7N 5Y3

Jasmine Lafontaine
Sylvain Laramée

A l'attention de M. Daniel Germain TÉL. 662-2616
FAX. 662-3089

Objet: Disposition de sol contaminé
Ancien poste Shawbridge

Monsieur,

Nous vous transmettons par la présente les résultats d'analyses sur un volume de 4 m³ de sol contaminé aux huiles et graisses (conteneur 1) en provenance d'un terrain d'Hydro-Québec situé au 64, boul. Labelle, route 117 à Prévost.

Le matériel se compose de sable, gravier. Un échantillon composite prélevé au fur et à mesure que les travaux d'excavation progressaient a été analysé par la firme Sodexen de Laval.

# Echantillon	# Laboratoire	Volume (m³)	BPC mg/kg	Huiles & Graisses mg/kg
Conteneur 1	OK808	4	0,058	232

Nous désirons obtenir l'autorisation de disposer de ce matériel dans un site d'enfouissement sanitaire.

Espérant le tout conforme, je vous remercie de votre collaboration.

Réal Girard, tech.
Service G.R.E.
Div. App. mécanique & Ouvrages
de génie civil
Tél.: (514) 436-1227, poste 2842

RG/MMJ

ille de Montréal
ervice des travaux publics

562001
carte mer

Billet de pesée
Centre de tri et d'élimination des déchets

☐ 20 - Matériaux d'excavation (terre, roc)
☐ XX - Produits de fournisseurs

Déclaration du transporteur
(À remplir pour tout chargement de déchets)

Transporteur: Construction Roc. Fort.
Immatriculation: LB12235
Nature des déchets:
☐ 11 - Résidentiel
☐ 12 - Commercial
☐ 13 - Combiné
☐ 14 - Matériaux de démolition
☐ 15 - Résidus d'incinération
☐ 16 - Industriel *
☐ 17 - Agricole *
☑ 18 - Autres *
* À préciser ci-dessous

Précisez: code 41

Provenance: SHOWBRIDGE CTÉ. PREVOST.
Remarques: TERRE CONTAMINER HYDRO-Québec.
Signature du chauffeur:

Assistance	Enf. immédiat	Signaleur	Divers
X	X	X	X

90.12.07 11:00 No:901207 04
Carte: 0562000
Type: 41 SOLS CONT.
Poids brut: 0016630 Kg Depot: 0.

90.12.07 11:15 No:901207 0403-6
Carte: 0562000
Poids brut: 0016630 Kg
tare: 0013820 Kg
net: 2810 Kg cout: -0054.79$
Frais supplementaires:- 0.00$
- 0.00$
Total: -0054.79$

Commis de pesée | Entrée | Sortie

- Client / Sortie

08.50.871-7 (06-89)

Hydro-Québec

Correspondance interne

(code de classement)

N°

A M. Alain Caissy 86-03-13
Chef de section Postes
Projets de répartition
Distribution et projets

DATE le 27 janvier 1986

DE André Chouinard, ing.
Appareillage
Gestion des réseaux et des équipements

TÉL.

OBJET Poste Shawbridge - Contamination du sol du poste

La correspondance ci-jointe vous renseignera sur les traitements de stérilisation de sol du poste Shawbridge. Des conditions défavorables de sol et de drainage font en sorte que ce poste ne peut pas être traité avec des herbicides non sélectifs. Nous l'avons appris à nos dépens.

La longue durée de vie des produits déjà appliqués dans le poste nous obligerait normalement à enlever tout le sol contaminé pour éviter de continuer à endommager les végétaux en bordure du poste.

Cependant, nous pouvons contrôler la situation temporairement jusqu'à la désaffectation du poste, prévue pour cette année. A ce moment, il sera beaucoup plus facile d'enlever le sol contaminé.

La présente est pour vous demander de décontaminer le sol lors de la désaffection du poste, qui relève de votre responsabilité. Il serait probablement judicieux de faire étudier ce cas par une firme spécialiséepour évaluer l'envergure des travaux.

AC/lb

Approuvé par André Pedneault, ing.
Chargé d'ouvrages de génie civil

c.c.: MM. R. Dallaire
M. Malo
P. Laurin

Hydro-Québec

Correspondance interne

(code de classement)

N°

A M. Mario Malo
Chef de division
Gestion des réseaux et des équipements
Secteur Basses-Laurentides

DATE Le 24 janvier 1986

DE André Chouinard, ing.
Appareillage
Gestion des réseaux et des équipements

TÉL

OBJET POSTE SHAWBRIDGE: Contamination des terrains entourant le poste

Le poste Shawbridge a subi deux épandages de produits chimiques: en 1979, on y a appliqué du "PRINCEP 80W" à base de simazine, et en 1985, du "SPIKE 80W" à base de tébuthiuron.

Comme vous le savez, un propriétaire adjacent au poste a réclamé de notre part le paiement de dommages causés à ses arbres en bordure du poste.

Les essais en laboratoire sur les végétaux affectés (copie ci-jointe) ont montré que des traces de ces deux produits se retrouvent dans les arbres affectés. C'est pourquoi j'ai avisé verbalement M. Paul Laurin de votre division que la réclamation du propriétaire était justifiée.

Cependant, pour éviter que les produits continuent à se déplacer, je recommande d'ériger un talus de ce côté du poste. Ceci serait une mesure temporaire, puisque la désaffectation du poste est prévue pour cette année.

Je suis disponible pour une visite au poste pour présenter le travail suggéré. Cette visite pourrait avoir lieu tôt ce printemps.

APPROUVE PAR:

André Pedneault
Chargé de génie civil

c.c.: M. Paul Laurin

Pièce jointe

ÉCO-RECHERCHES (CANADA) INC.
ECO-RESEARCH (CANADA) INC.
121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H8R 1E6 Téléphone: (514) 697-3273 Télex: 05-822554

Pointe-Claire le 20 décembre 1985

Monsieur André Chouinard
HYDRO-QUEBEC
85, rue De Martigny Ouest
Suite 610
ST-JEROME (Québec)
J7Y 3R8

Monsieur Chouinard,

Vous trouverez ci-joint le certificat d'analyse concernant les déterminations de Simazine et de Tébuthiuron dans des échantillons de sol et de feuillage reçus le 20 novembre 1985.

Les méthodes analytiques utilisées sont les suivantes:

ANALYSE	REFERENCE DE LA METHODE
Tébuthiuron dans le sol	Agric. Food Chem. Vol 26, no 2, 1978
Tébuthiuron dans les feuilles	Agric. Food Chem. Vol 26, no 2, 1978
Simazine dans le sol	Agric. Food Chem. Vol 29, 1981
Simazine dans les feuilles	Journal of the AOAC Vol 57, no 1, 1974

Ces analyses impliquent l'utilisation de la chromatographie en phase gazeuse équippée d'un détecteur Azote-Phosphore.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction.

En ces temps de festivités, recevez, Monsieur Chouinard, l'expression de nos voeux les meilleurs.

Guylaine Trudeau

Guylaine Trudeau
Chimiste

GT/cd

p.j.

ÉCO-RECHERCHES (CANADA) INC.
121 Boul. Hymus
Pointe Claire, Quebec H9R 1E6
Téléphone: (514) 697-3273 Telex: 05-822554

CERTIFICAT D'ANALYSE

CLIENT: Monsieur André Chouinard
HYDRO-QUEBEC
85, rue De Martigny Ouest
Suite 610
ST-JçROME (Québec)
J7Y 3R8

DATE: Le 20 décembre 1985
DE RÉCEPTION: 20-11-85
D'ANALYSE:
DU RAPPORT: 20-12-85

NUMERO DU PROJET: B-6456

ANALYSE(S)	NUMÉRO DE LABORATOIRE				
	Sol	Pin sylvestre		Sol	Pin sylvestre
	no 5	no 3		no 4	no 2
Simazine (mg/kg)	0,033	0,14			
Tébuthiuron (mg/kg)				0,047	0,41

RÉFÉRENCE:

Guylaine Trudeau

/cd

Guylaine Trudeau, Chimiste

Tous les résultats sont exprimés en mg/l (ppm) à moins d'indication contraire

DDH Environnement ltée
Experts-conseils

Montréal, le 18 août 2006

Jacques Milliard **Par courriel**
Conseiller Environnement
Hydro-Québec / TransÉnergie
Emprises, Propriétés immobilières et Environnement
333, boulevard Jean-Paul Hogues, 2e étage
Saint-Antoine-des-Laurentides (Québec), J7Z 6Y3

OBJET : Caractérisation environnementale de l'ancien poste Shawbridge d'Hydro-Québec, Prévost, Québec.

N/D : DDH-06-015-01

Monsieur Milliard,

Vous trouverez ci-après le compte-rendu des travaux de caractérisation des sols effectués sur le terrain de l'ancien poste Shawbridge situé à Prévost, Québec (Figure 1).

Le programme de caractérisation des sols qui a été réalisé est le suivant :

Activités préparatoires

- Consultation des documents remis par Hydro-Québec ;
- Localisation des infrastructures souterraines par le biais d'Info-Excavation et de la ville de Prévost.

Travaux de terrain et caractérisation

- Caractérisation des sols à l'endroit de cinq (5) fosses d'exploration localisées sur la base des informations disponibles (travaux antérieurs, emplacements des anciens équipements électriques, etc.). L'emplacement des tranchées est indiqué à la Figure 2;

505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 1Y7
www.ddh-env.com

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com

- Les fosses d'exploration ont été réalisées à la rétrocaveuse jusqu'à une profondeur de 2,0 à 2,4 mètres sous la surface du terrain. Les fosses ont été positionnées par chaînage par rapport aux infrastructures présentes en surface du terrain;

- La stratigraphie des sols est principalement constituée de sable moyen à grossier, localement graveleux, rencontré jusqu'à la profondeur limite investiguée de 2,4 mètres sous la surface. Localement, un sable silteux est noté sur de faibles épaisseurs. Quelques débris de béton, tige de métal et fils électriques en traces ont été notés dans les fosses TR-2 et TR-3. Aucune évidence de contamination ni odeur particulière n'a été notée à la surface du terrain ou dans les sols en tranchée.

- La présence d'eau a été notée dans les tranchées TR-3 et TR-4 à des profondeurs respectives de 2,4 et 2,2 mètres sous la surface du terrain. Quelques traces d'irisation possiblement lié à des hydrocarbures ont été notées à la surface de l'eau. Le détail de la stratigraphie est présenté aux rapports de tranchées annexés aux présentes.

- Prélèvement de deux à trois échantillons de sol dans chacune des fosses d'exploration. Un échantillon composite des sols de surface (0-30 cm) des cinq (5) fosses a de plus été préparé en vue de l'analyse chimique de pesticides ;

- Après description et échantillonnage, les fosses ont été remblayées à l'aide de la rétrocaveuse, en prenant soin de replacer les sols selon leur stratigraphie d'origine ;

- Les échantillons de sol ont été conduits au laboratoire dans les 24 heures suivant leur prélèvement.

<u>Analyses chimiques</u>

- Un (1) échantillon de sol prélevé dans chacune des cinq (5) fosses a été sélectionné pour analyses chimiques.

- Les cinq (5) échantillons ont été analysés pour les hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50} et les métaux lourds et deux (2) échantillons pour le pentachlorophénol (PCP). Trois (3) échantillons prélevés dans les fosses situées à l'emplacement des anciens équipements

électriques (TR-3, TR-4 et TR-5) ont en plus été analysés pour le BPC. Enfin, l'échantillon composite a été analysé pour les pesticides tébuthiuron et simazine.

- Les échantillons sélectionnés pour analyses chimiques proviennent des sols compris entre 0 et 1,0 mètre sous la surface du terrain. Un échantillon prélevé au sommet du niveau de l'eau observé dans la fosse TR-3, entre 2,0 et 2,4 mètres a également été analysés pour les hydrocarbures en raison des légères irisations suspectées en surface de l'eau.

- À la suite de la réception des résultats d'analyses, cinq (5) échantillons supplémentaires ont été analysés pour les BPC.

Résultats d'analyses

Les résultats d'analyses obtenus sont présentés au tableau 1 ci-joint de même qu 'ils sont rapportés aux certificats d'analyses du laboratoire insérés en Annexe.

Aucun des résultats en hydrocarbures pétroliers, en métaux, en PCP ou en pesticides n'excède le critère B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (la *Politique*) généralement applicable à l'usage résidentiel d'un terrain. Les résultats obtenus pour ces paramètres sont sous la limite de détection analytique ou sous le critère A de la *Politique*. Aucune concentration en hydrocarbures pétroliers n'a été décelée dans les sols situés au sommet de la nappe (TR-3 (2,0-2,4)), à l'endroit ou de faibles irisations avaient été suspectées.

Un des trois échantillons des sols de surface (0-50 cm) prélevés dans le secteur des anciens équipements électriques a montré une concentration en BPC dans la plage des critères B-C de la *Politique*, les deux autres résultats en BPC étant dans la plage des critères A-B.

À la suite de la réception du résultat B-C en BPC dans l'échantillon TR-4 (0-50), quatre (4) autres échantillons ont été analysés pour les BPC. Il s'agit des échantillons sous-jacents (50-100 cm) provenant des tranchées TR-3, 4 et 5 et de l'échantillon prélevé entre 100 et 150 cm dans la tranchée TR-4. Les quatre nouveaux résultats en BPC sont inférieurs au critère B de la *Politique*.

Conclusion

Sur la base des résultats obtenus lors de cette caractérisation des sols, un secteur du terrain de l'ancien poste Shawbridge serait affecté par la présence d'une concentration en BPC supérieure au critère B de la *Politique*. Les sols B-C identifiés dans la tranchée TR-4 sur une épaisseur de 50 cm sont situés dans la portion du terrain anciennement occupée par les équipements du poste. La superficie estimée de ce secteur affecté apparaît relativement réduite, de l'ordre de 100 à 150 m^2. Le volume de sols contaminés B-C est estimé à 75 m^3.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur Milliard, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Martin Durocher, géol. M.Sc. Env.
Directeur de projets

MD/md

p.j. Figures 1 et 2, Tableau 1, Rapports de sondage, Certificats d'analyses.

TABLEAU 1 RÉSULTATS D'ANALYSES DES ÉCHANTILLONS DE SOLS ANCIEN POSTE SHAWBRIDGE, PRÉVOST, QUÉBEC

Paramètres	Critères [1] (mg/kg)			Normes RESC [2] (mg/kg)	LDR[3] (mg/kg)	Identification de l'échantillon, Résultats d'analyse (mg/kg)										
	A	B	C			TR-1 (0.0-1.00)	TR-2 (0.0-8.00)	TR-3 (0.0-0.50)	TR-3 (0.50-1.00)	TR-3 (2.00-2.40)	TR-4 (0.0-0.50)	TR-4 (0.50-1.00)	TR-4 (1.00-1.50)	TR-5 (0.0-0.50)	TR-5 (0.5-1.00)	SUR-1 (0.0-0.30)
HP(C_{10}-C_{50})	300	700	3500	10000	100	<100	<100	-	-	<100	<100	-	-	<100	-	-
Composés phénoliques chlorés																
Pentachlorophénol	0.1	0.5	5	74	0.1	<0.1	-	<0.1	-	-	-	-	-	-	-	-
Biphényles polychlorés (BPC)																
BPC	0.05	1	10	50	0.01	-	-	**0.5**	**0.16**	-	**9.4**	0.04	<0.01	**0.26**	0.01	-
Métaux																
Argent	2	20	40	200	2	<2	<2	<2	-	-	<2	-	-	<2	-	-
Arsenic	6	30	50	250	6	<6	<6	<6	-	-	<6	-	-	<6	-	-
Baryum	200	500	2000	10000	5	20	83	34	-	-	27	-	-	36	-	-
Cadmium	1.5	5	20	100	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	-	-	<0.5	-	-	<0.5	-	-
Chrome	85	250	800	4000	2	3	12	5	-	-	4	-	-	5	-	-
Cobalt	15	50	300	1500	2	4	8	5	-	-	5	-	-	5	-	-
Cuivre	40	100	500	2500	2	5	14	13	-	-	18	-	-	22	-	-
Étain	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	-	-	<5	-	-	<5	-	-
Manganèse	770	1000	2200	11000	1	200	310	210	-	-	210	-	-	210	-	-
Molybdène	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	-	-	<2	-	-	<2	-	-
Nickel	50	100	500	2500	1	3	10	5	-	-	4	-	-	5	-	-
Plomb	50	500	1000	5000	5	<5	<5	<5	-	-	<5	-	-	<5	-	-
Zinc	110	500	1500	7500	10	21	56	87	-	-	94	-	-	41	-	-
Pesticides																
Tebuthiuron	-	50	3600	3600	0.005	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<0,005
Simazine	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<5

NOTES:

[1]: Critères génériques de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (MENV 1999, mis à jour sur le portail MDDEP).

[2]: Normes de l'Annexe I du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (RESC). Norme communément appelée critère D.

[3]: Limite de détection rapportée par le laboratoire d'analyses (en mg/kg), sauf si indiqué différemment dans les résultats.

LÉGENDE:

-	: Non défini ou non analysé
100	: Concentration < A
100	: Concentration ≥ A et ≤ B
200	: Concentration > B et ≤ C
300	: Concentration > C et < D
500	: Concentration ≥ D

Votre # du projet: 06-015-01
Chantier: POSTE SHAWBRIDGE
Votre # Bordereau: E708928, E708929

Attention: Dominique Chaver
DDH Environnement Ltée.
Experts-conseils
505 boul.Rene Levesque ouest
8 ème étage
MONTREAL, PQ
Canada H2Z 1Y7

Date du rapport: 2006/08/16
 # Rapport: NM-175282

CERTIFICAT D'ANALYSES

 # DE DOSSIER MAXXAM: A619719
Reçu: 2006/08/09, 13:30

Matrice: SOL
Nombre d'échantillons reçus: 16

Analyses	Quantité	Date de l' extraction	Date Analysé	Méthode de laboratoire	Méthode d'analyse
Ech.reçus-aucune demande d'analyse	8	N/A	2006/08/09		
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	6	2006/08/10	2006/08/10	Que SOP-0099:Rev19	GC/FID
Frais de disposition	8	N/A	2006/08/09		
Métaux par ICP	5	2006/08/11	2006/08/14	Que SOP-0032:Rev24	Digestion/ICP
Métaux par ICP	1	2006/08/14	2006/08/15	Que SOP-0032:Rev24	Digestion/ICP
Pesticides organophosphores (2)	1	N/A	2006/08/09		
BPC Totaux	2	2006/08/11	2006/08/11	Que SOP-0110:Rev7	GCMS (SIM)
Pentachlorophenol	2	2006/08/11	2006/08/14	Que SOP-0085:Rev11	GC/MS SIM
Tebuthiuron (2)	1	N/A	N/A		

(1) Cette analyse a été effectuée par Maxxam Analytics - Campobello
(2) Cette analyse a été effectuée par Maxxam (Calgary) Inc.

Chargé(e) de projet :

JEAN-PASCAL DIONNE, B.Sc., Chimiste
Chargé de projet

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

)ssier Maxxam: A619719
ıte du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

PHÉNOLS PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					A46288	A46305		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708928	E708928		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-1 (0.0-1.00)**	**TR-3 (0.0-0.50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	3	6	N/A	N/A
PHÉNOLS								
Pentachlorophénol	mg/kg	**0.1**	**0.5**	**5**	ND	ND	0.1	370095
Récupération des Surrogates (%)								
C13-Pentachlorophénol	%	-	-	-	90	83	N/A	370095

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

lontée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A619719
Date du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					A46288	A46302	A46309		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708928	E708928	E708928		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-1 (0.0-1.00)**	**TR-2 (0.0-8.00)**	**TR-3 (2.00-2.40)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	3	15	11	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX									
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	ND	100	370091
Récupération des Surrogates (%)									
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	76	74	73	N/A	370091

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

ID Maxxam					A46310	A46315		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708928	E708929		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-4 (0.0-0.50)**	**TR-5 (0.0-0.50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	5	6	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX								
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	100	370091
Récupération des Surrogates (%)								
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	73	70	N/A	370091

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ɔssier Maxxam: A619719
ate du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					A46326	A46326		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708929	E708929		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**CQ-1**	**CQ-1 Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	6	6	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX								
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	**300**	700	3500	ND	ND	100	370541
Récupération des Surrogates (%)								
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	97	100	N/A	370541

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

lontée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A619719
Date du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					A46288		A46302		
Date d'échantillonnage					2006/08/09		2006/08/09		
# Bordereau					E708928		E708928		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-1 (0.0-1.00)**	**Lot CQ**	**TR-2 (0.0-8.00)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	3	N/A	15	N/A	N/A
MÉTAUX									
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	370301	ND	2	370474
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	370301	ND	6	370474
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	20	370301	83	5	370474
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	370301	ND	0.5	370474
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	4	370301	8	2	370474
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	3	370301	12	2	370474
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	5	370301	14	2	370474
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	370301	ND	5	370474
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	200	370301	310	1	370474
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	370301	ND	2	370474
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	3	370301	10	1	370474
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	ND	370301	ND	5	370474
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	21	370301	56	10	370474

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ıssier Maxxam: A619719
ıte du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

MÉTAUX (SOL)

ID Maxxam					A46305	A46310	A46315	A46326		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09	2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708928	E708928	E708929	E708929		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-3 (0.0-0.50)**	**TR-4 (0.0-0.50)**	**TR-5 (0.0-0.50)**	**CQ-1**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	6	5	6	6	N/A	N/A
MÉTAUX										
Argent (Ag)	mg/kg	**2**	20	40	ND	ND	ND	ND	2	370301
Arsenic (As)	mg/kg	**6**	30	50	ND	ND	ND	ND	6	370301
Baryum (Ba)	mg/kg	**200**	500	2000	34	27	36	39	5	370301
Cadmium (Cd)	mg/kg	**1.5**	5	20	ND	ND	ND	ND	0.5	370301
Cobalt (Co)	mg/kg	**15**	50	300	5	5	5	5	2	370301
Chrome (Cr)	mg/kg	**85**	250	800	5	4	5	6	2	370301
Cuivre (Cu)	mg/kg	**40**	100	500	13	18	22	20	2	370301
Etain (Sn)	mg/kg	**5**	50	300	ND	ND	ND	ND	5	370301
Manganèse (Mn)	mg/kg	**770**	1000	2200	210	210	210	210	1	370301
Molybdène (Mo)	mg/kg	**2**	10	40	ND	ND	ND	ND	2	370301
Nickel (Ni)	mg/kg	**50**	100	500	5	4	5	5	1	370301
Plomb (Pb)	mg/kg	**50**	500	1000	ND	ND	ND	ND	5	370301
Zinc (Zn)	mg/kg	**110**	500	1500	87	94	41	44	10	370301

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A619719
Date du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

ID Maxxam					A46310	A46315		
Date d'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09		
# Bordereau					E708928	E708929		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-4 (0.0-0.50)**	**TR-5 (0.0-0.50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	5	6	N/A	N/A
BPC								
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	9.4	**0.26**	0.01	370093
Récupération des Surrogates (%)								
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	87	69	N/A	370093
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	91	84	N/A	370093
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	81	76	N/A	370093

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ɔssier Maxxam: A619719
ate du rapport: 2006/08/16

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.
- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

PHÉNOLS PAR GCMS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire.

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc.

MÉTAUX (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc.

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire et le pourcentage de récupération des surrogates.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

DDH Environnement Ltée.
Attention: Dominique Chayer
Votre # du projet: 06-015-01
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE

Rapport Assurance Qualité

Dossier Maxxam: A619719

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
370091 TN	SPIKE	1-Chlorooctadécane	2006/08/10		74	%
	SPIKE DUP	1-Chlorooctadécane	2006/08/10		73	%
	SPIKE	Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2006/08/10		71	%
	SPIKE DUP	Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2006/08/10		76	%
	BLANC	1-Chlorooctadécane	2006/08/10		76	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2006/08/10	100, LDR=100		mg/kg
370093 ML2	SPIKE	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/11		85	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/11		94	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/11		87	%
		BPC Totaux	2006/08/11		98	%
	BLANC	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/11		83	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/11		92	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/11		89	%
		BPC Totaux	2006/08/11	ND, LDR=0.01		mg/kg
370095 CS	SPIKE	C13-Pentachlorophénol	2006/08/14		109	%
		Pentachlorophénol	2006/08/14		109	%
	BLANC	C13-Pentachlorophénol	2006/08/14		92	%
		Pentachlorophénol	2006/08/14	ND, LDR=0.1		mg/kg
370301 KK	SPIKE	Argent (Ag)	2006/08/14		97	%
		Arsenic (As)	2006/08/14		94	%
		Baryum (Ba)	2006/08/14		96	%
		Cadmium (Cd)	2006/08/14		90	%
		Cobalt (Co)	2006/08/14		97	%
		Chrome (Cr)	2006/08/14		97	%
		Cuivre (Cu)	2006/08/14		97	%
		Etain (Sn)	2006/08/14		97	%
		Manganèse (Mn)	2006/08/14		97	%
		Molybdène (Mo)	2006/08/14		100	%
		Nickel (Ni)	2006/08/14		97	%
		Plomb (Pb)	2006/08/14		95	%
		Zinc (Zn)	2006/08/14		96	%
	BLANC	Argent (Ag)	2006/08/14	ND, LDR=2		mg/kg
		Arsenic (As)	2006/08/14	ND, LDR=6		mg/kg
		Baryum (Ba)	2006/08/14	ND, LDR=5		mg/kg
		Cadmium (Cd)	2006/08/14	ND, LDR=0.5		mg/kg
		Cobalt (Co)	2006/08/14	ND, LDR=2		mg/kg
		Chrome (Cr)	2006/08/14	ND, LDR=2		mg/kg
		Cuivre (Cu)	2006/08/14	ND, LDR=2		mg/kg
		Etain (Sn)	2006/08/14	ND, LDR=5		mg/kg
		Manganèse (Mn)	2006/08/14	ND, LDR=1		mg/kg
		Molybdène (Mo)	2006/08/14	ND, LDR=2		mg/kg
		Nickel (Ni)	2006/08/14	ND, LDR=1		mg/kg
		Plomb (Pb)	2006/08/14	ND, LDR=5		mg/kg
		Zinc (Zn)	2006/08/14	ND, LDR=10		mg/kg
370474 KK	SPIKE	Argent (Ag)	2006/08/15		100	%
		Arsenic (As)	2006/08/15		107	%
		Baryum (Ba)	2006/08/15		100	%
		Cadmium (Cd)	2006/08/15		93	%
		Cobalt (Co)	2006/08/15		101	%
		Chrome (Cr)	2006/08/15		101	%
		Cuivre (Cu)	2006/08/15		99	%
		Etain (Sn)	2006/08/15		103	%
		Manganèse (Mn)	2006/08/15		101	%
		Molybdène (Mo)	2006/08/15		105	%
		Nickel (Ni)	2006/08/15		99	%
		Plomb (Pb)	2006/08/15		97	%

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

DDH Environnement Ltée.
Attention: Dominique Chayer
Votre # du projet: 06-015-01
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE

Rapport Assurance Qualité (Suite)

Dossier Maxxam: A619719

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
370474 KK	SPIKE	Zinc (Zn)	2006/08/15		100	%
	BLANC	Argent (Ag)	2006/08/15	ND, LDR=2		mg/kg
		Arsenic (As)	2006/08/15	ND, LDR=6		mg/kg
		Baryum (Ba)	2006/08/15	ND, LDR=5		mg/kg
		Cadmium (Cd)	2006/08/15	ND, LDR=0.5		mg/kg
		Cobalt (Co)	2006/08/15	ND, LDR=2		mg/kg
		Chrome (Cr)	2006/08/15	ND, LDR=2		mg/kg
		Cuivre (Cu)	2006/08/15	ND, LDR=2		mg/kg
		Etain (Sn)	2006/08/15	ND, LDR=5		mg/kg
		Manganèse (Mn)	2006/08/15	ND, LDR=1		mg/kg
		Molybdène (Mo)	2006/08/15	ND, LDR=2		mg/kg
		Nickel (Ni)	2006/08/15	ND, LDR=1		mg/kg
		Plomb (Pb)	2006/08/15	ND, LDR=5		mg/kg
		Zinc (Zn)	2006/08/15	ND, LDR=10		mg/kg
370541 TN	SPIKE	1-Chlorooctadécane	2006/08/14		96	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2006/08/14		91	%
	BLANC	1-Chlorooctadécane	2006/08/14		93	%
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2006/08/14	130, LDR=100		mg/kg

ND = Non Détecté
LDR = limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Page des signatures de validation

)ossier Maxxam: A619719

,es résultats analytiques ainsi que les données de contrôle-qualité contenus dans ce rapport furent vérifiés et validés par les ersonnes suivantes:

:RISTINA CIOBANU SALAMU, B.Sc Chimiste

/IARIE-CLAUDE LAUZIER, B.Sc., chimiste,

/IARIE LEE, B.Sc., chimiste,

/ICHEL POULIN, B.Sc., Chimiste,

/laxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation malsaine de la signature électronique et emploi les signataires requis selon la ection 5.10.2 du guide ISO/IEC 17025:2005(E). Le CCN et l' ACLAE ont tous deux approuvé cette façon de rapporter les résultats ainsi que ce format :lectronique de rapport.

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

E- 7C9928

Maxxam Analytique Inc.
889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, H4T 1P5 Tél.: (514) 448-9001 Télécopieur: (514) 448-9199 Ligne sans frais: 1-877-4MAXXAM (462-9926)
www.maxxamjm.com

Info Facturation
Compagnie: DDH GNY
Adresse:
Attention de: Dominique Chagnon
Téléphone:
Télécopieur:
Echantillonneur: D. Chagnon

Info Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie:
Adresse:
Attention de:
Téléphone:
Télécopieur:
Echantillonneur:

No. de commande:
No. de soumission:
Projet / Site: Peste Shawbridge
No. de projet: 06-015-01

Je déclare que la présente comprends et accepte les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire

Identification de l'échantillon (point d'échantillonnage)	Echantillon Sol	Type d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	# litre	Matrice # contenant	RCAP	Thiobacillus	Sinorhizobium BTZ
SUF-1 (0-350)	X			9/08 - AM		2		X	X
TR-1 (0-1.00)	X			1		1	X		
TR-1 (1.00-2.00)	X					1			
TR-2 (0-0.70)	X					1	X		
TR-2 (0.70-1.80)	X					1			
TR-3 (0.0-0.50)	X					1	X		
TR-3 (0.50-1.00)	X					1			
TR-3 (1.00-2.00)	X					1			
TR-3 (2.00-2.40)	X			V		1	X		
TR-4 (0.0-0.50)	X			9/08 - PM		1	X		X

LÉGENDE: * Métaux 13 Standards: Ag, Al, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Fe, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn
** Métaux 15 Standards: Al, Sb, As, Ba, Be, Cd, Cr, Co, Cu, Fe, Mn, Ni, Pb, Se, Sn, Zn

Types d'eau: S = Souterraine F = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eau usée C = Captage

Normes/Règlement Applicables: (À remplir)

Délais: ☐ 24h ☐ 48h ☐ 72h ☒ Régulier ☐ Date:

À moins d'être clairement identifié, tout échantillon d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception:

Chaîne de responsabilité

Délivré par:	Date:	Heure:	Reçu par:
Délivré par:	Date: 9/8	Heure: 1:30	Reçu par:

Remarques:

Numéro de glacière:
Température de réception:
Température d'échantillon:

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

2006/08/16 16:04

iii) caisse populaire;

g) la vente, la location et l'entretien de produit divers et notamment, les usages suivants:

i) vente, location et entretien d'un article de sport,
ii) vente, location et entretien d'un article de camping,
iii) vente, location et entretien d'une bicyclette,
iv) vente, location et entretien d'un meuble,
v) vente, location et entretien d'un appareil ménager,
vi) vente, location et entretien d'un animal d'agrément,
vii) vente de jouet, d'article de loisir, d'article de fantaisie et de souvenir;

h) un service médical et professionnel notamment, les services médicaux suivants:

i) médecine,
ii) médecine dentaire et denturologie,
iii) optométrie et service d'opticien d'ordonnance,
iv) chiropractie,
v) massothérapie,
vi) clinique médicale et professionnelle (sans hospitalisation),
vii) clinique vétérinaire (sans pension),
viii) toilettage d'animaux (sans pension);

i) un service de restauration notamment, les services de restauration suivants:

i) restaurant avec permis d'alcool,
ii) restaurant sans permis d'alcool,
iii) comptoir-minute,
iv) bar-laitier,
v) café;

j) un atelier artisanal rattaché à un métier d'art notamment les usages suivants:

i) sculpture,

ii) céramique,
iii) tissage,
iv) peinture.

4.2.1.2 Usage spécifiquement exclu

A moins d'indication contraire à la grille des usages et normes, les usages et établissements suivants sont exclus:

a) une salle d'amusement;

b) un salon de massage;

c) un ferrailleur et une cour de ferraille;

d) la présentation de spectacle à caractère érotique;

e) le rechapage de pneu;

f) un usage mentionné dans une autre classe d'usages sans qu'il soit spécifiquement mentionné dans la classe d'usages c1.

4.2.2 COMMERCE DE DETAIL ET SERVICE LEGER (c2)

Cette classe d'usages comprend tout usage qui répond aux exigences suivantes:

a) l'usage est un établissement de vente au détail et de service;

b) cet établissement consomme de grands espaces;

c) cet établissement est un fort générateur de circulation automobile et nécessite de par la nature des produits qui y sont vendus d'être situé en bordure d'une voie de circulation principale;

ANNEXE C
RAPPORTS ANTÉRIEURS

Maxxam Analytique inc

Bordereau de transmission d'échantillons

Page 2 de 2

E 708929

Info. Facturation
Compagnie : DDH env.
Adresse :
Attention de : Béatrice Cloutier
Téléphone :
Télécopieur :
Échantillonneur : Béatrice Cloutier

Info. Rapport (si différent de Facturation)
Compagnie :
Adresse :
Attention de :
Téléphone :
Télécopieur :
Échantillonneur

No. de commande :
Projet / Site : Rivière Skeuberise
No. de cotation :
No. de projet : 06-065-01

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

Identification de l'échantillon (voir: date prélèvement)	Échantillon Sol	Type d'eau	Autre	Prélèvement (date / heure)	à faire	Nbre de contenants	BPC
TR-4 (0.50-1.00)	X			9/08 PM		1	
TR-4 (1.00-2.00)	X					1	
TR-5 (0.0-0.50)	X					1	X
TR-5 (0.50-1.00)	X					1	
TR-5 (1.00-1.50)	X					1	
CC-1	X			9/08 AM		1	X

LÉGENDE : * Métaux 13 éléments (Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn),
** Métaux 15 éléments (Al, Sb, Ag, As, Be, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Na, Zn).

Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide
Sur = Surface E = Eff. usée C = Captage

Normes/Règlement Applicables : (à remplir)

Délais : 24h 48h 72h Régulier Date :

À moins d'une entente identifiée, tout dépassement d'eau reçu chez Maxxam sera considéré comme non-potable et ne sera pas soumis aux exigences de règlement sur la qualité de l'eau potable.

Condition générale à la réception :

Chaîne de responsabilité

	Date :	Heure :	Reçu par :
Déposé par :			
Destiné par :	Date : 9/8	Heure : 1:30	Reçu par :

Remarques :

Numéro de glacières :

Température de réception :

Transport des échantillons : X Par client — Personnel Maxxam — Transporteur Autre (préc.)

889 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

)ssier Maxxam: A621043
ıte du rapport: 2006/08/25

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

IDMaxxam					A53603	A53607	A53608		
Datœd'échantillonnage					2006/08/09	2006/08/09	2006/08/09		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-3(0.5-1.00)**	**TR-4(0.5-1.00)**	**TR-4(1.00-2.00)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	7	5	4	N/A	N/A
BPC									
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	**0.16**	0.04	ND	0.01	372391
Récupération des Surrogates (%)									
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	87	91	95	N/A	372391
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	87	90	91	N/A	372391
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	91	91	85	N/A	372391

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

IDMaxxam					A53609		
Datœd'échantillonnage					2006/08/09		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-5(0.05-1.00)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	4	N/A	N/A
BPC							
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	0.01	0.01	372391
Récupération des Surrogates (%)							
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	96	N/A	372391
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	83	N/A	372391
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	88	N/A	372391

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A621043
Date du rapport: 2006/08/25

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.
- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire et le pourcentage de récupération des surrogates.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

DDH Environnement Ltée.
Attention: Dominique Chayer
Votre # du projet: 06-015-01
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE

Rapport Assurance Qualité

DossierMaxxam:A621043

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
372391 SC1	SPIKE	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/24		99	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/24		105	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/24		101	%
	BLANC	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/24		101	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/24		95	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/24		100	%
		BPC Totaux	2006/08/24	ND, LDR=0.01		mg/kg

ND = Non Détecté
LDR = limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

lontée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A619719
Date du rapport: 2006/08/25

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

IDMaxxam					A46305		
Date d'échantillonnage					2006/08/09		
#Bordereau					E708928		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**TR-3 (0.0-0.50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	6	N/A	N/A
BPC							
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	**0.50**	0.01	372391
Récupération des Surrogates (%)							
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	89	N/A	372391
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	88	N/A	372391
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	88	N/A	372391

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

)ssier Maxxam: A619719
ıte du rapport: 2006/08/25

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-01
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: DC

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.
- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire et le pourcentage de récupération des surrogates.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

Validé Par : CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC
MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ANNEXE

- demande d'autorisation de disposition de sol contaminé
- certificat d'autorisation de disposition de sol contaminé
- reçu du site de disposition de sol contaminé

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de Laval — Laurentides

Laval, le 26 novembre 1990

Monsieur Réal Girard, technicien
Hydro-Québec
333, boul. Jean-Paul Hogue
Saint-Antoine-des-Laurentides, (Québec)
J7Z 6Y3

OBJET: **56,0 m³ de sols contaminés**
- Huiles et graisses minérales
- Hydro-Québec: - Ancien poste Shawbridge
- Ancien poste Joly
- Ancien poste La Conception

Dossier №: Non disponible

Monsieur,

La présente fait suite à vos demandes du 21 et du 22 novembre 1990 relativement au dépôt dans un site d'enfouissement sanitaire, de sols contaminés de la compagnie Hydro-Québec.

Selon les résultats d'analyse réalisée par Monsieur Denis Carbonneau, chimiste; ces sols contaminés le sont, en dessous du critère "C" de la <Politique de réhabilitation des sols contaminés> de notre ministère.

Conséquemment, vous pouvez en disposer dans un site d'enfouissement sanitaire, comme matériaux de recouvrement, en autant qu'ils respectent les exigences de l'article 48 du Règlement sur les déchets solides.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

SYLVAIN LARAMÉE, bio., M.Sc.A.(civil)
Service industriel

SL/

4, Place Laval,
Bureau 300
Laval (Québec) H7N 5Y3

Tél.: (514) 662-2616
Télécopieur: (514) 662-3089

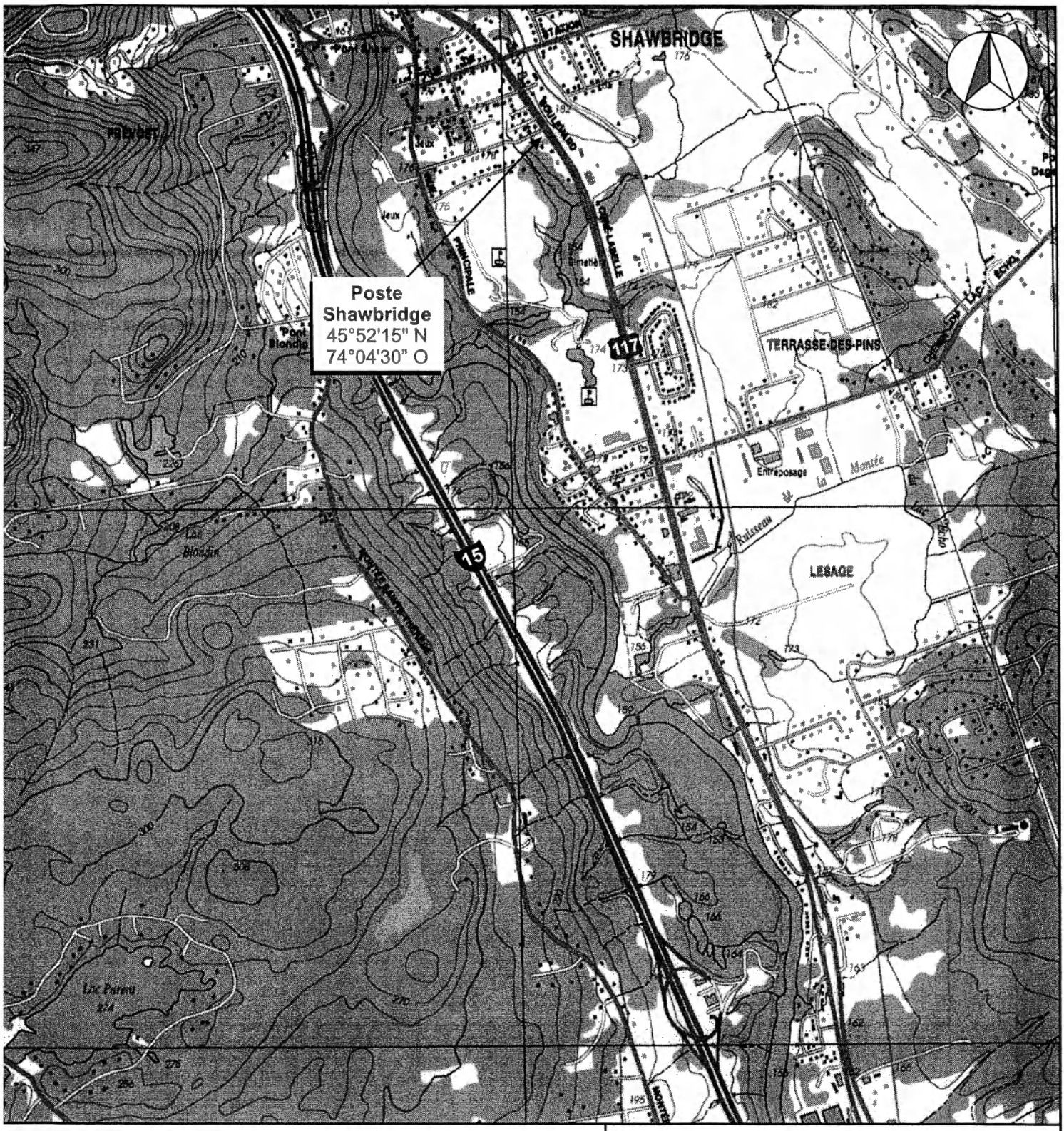

Légende

0 200 400 800 m

Échelle approximative (1: 20 000)

Source : Ministère des Ressources naturelles, Québec (2002). 31G16-200-0102

FIGURE 1

EMPLACEMENT DU SITE À L'ÉTUDE

H-Q - Ancien poste Shawbridge, Prévost, Qc

Préparé par : M.D.	Vérifié par : M.D.	N° Dossier : 056-015 \ F1-empl.cdr
Dessiné par : M.L.	Date : 16/11/2006	

DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

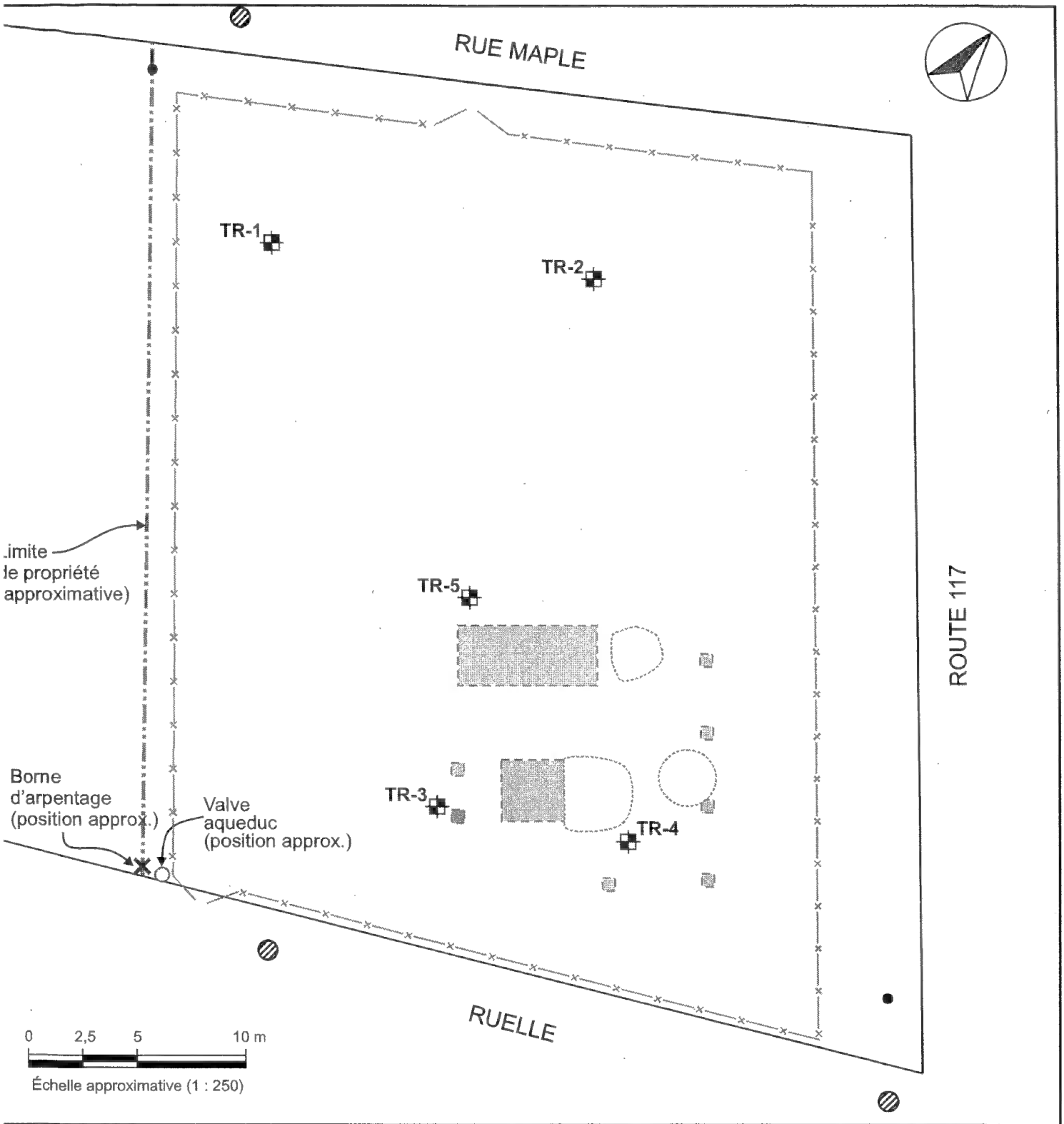

Légende

- Ancien emplacement de la clôture et du portail démantelés
- Base de béton démantelée
- Égout sanitaire (position approx.)
- Poteau électricité
- Emplacement approximatif d'anciennes tâches d'huile en surface (Sodexen, 1991)
- Fosse d'exploration (DDH, août 2006)

Sources : - Hydro-Québec (Septembre 1987). Microfilm, catalogue 0532578, Dwg no 745-0-120.
- Sodexen (Janvier 1991). Suivi environnemental.

Préparé par : M.D.	Vérifié par : M.D.	N° Dossier : 06-015-02 / F2-site.cdr
Dessiné par : M.L.	Date : 16/11/2006	

FIGURE 2

EMPLACEMENT DES FOSSES D'EXPLORATION

H-Q - Ancien poste Shawbridge, Prévost, Qc

DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

DDH Environnement Ltée.
Attention: Dominique Chayer
Votre # du projet: 06-015-01
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE

Rapport Assurance Qualité

DossierMaxxam:A619719

Lot AQ/CQ Num	Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
372391	SC1	SPIKE	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/24		99	%
			2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/24		105	%
			22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/24		101	%
		BLANC	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/08/24		101	%
			2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/08/24		95	%
			22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/08/24		100	%
			BPC Totaux	2006/08/24	ND, LDR=0.01		mg/kg

ND = Non Détecté
LDR = limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL

Hydro-Québec
TransÉnergie

Réhabilitation des sols du terrain de l'ancien poste Shawbridge

Intersection de la route 117 et de la rue Maple, Prévost (Qc)

N/D : DDH-06-015-2
V/D : Commande: 4501760371
Contrat : 4600010736

Septembre 2006

DDH Environnement ltée
Experts-conseils

PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL

Hydro-Québec

Réhabilitation des sols du terrain de l'ancien poste Shawbridge

Intersection de la route 117 et de la rue Maple, Prévost (Qc)

N/D : DDH-06-015-2
V/D : Commande: 4501760371
Contrat : 4600010736

Septembre 2006

Préparé par :

Pierre Nadeau, géo.

Révisé par :

Martin Durocher, géol. M.Sc. Env.
Directeur de projet

DDH Environnement ltée
Experts-conseils

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 Mandat et objectif 1

2.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS 2

2.1 Travaux d'excavation 2
2.2 Élimination hors site des sols excavés 2
2.3 Remblayage 3
2.4 Contrôle de qualité des sols laissés en place 3

3.0 CONCLUSION 5

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation du site

ANNEXES

Annexe A Permis d'excavation de la municipalité de Prévost
Annexe B Document photographique
Annexe C Formulaires d'expédition des sols et billets de pesée
Annexe D Certificats d'analyses

1.0 INTRODUCTION

1.1 MANDAT ET OBJECTIF

Des travaux de caractérisation des sols ont été réalisés à l'emplacement de l'ancien poste Shawbridge au mois d'août 2006 par DDH Environnement ltée (DDH) pour le compte d'Hydro-Québec.

Au cours de ces travaux, parmi les échantillons analysés pour les hydrocarbures pétroliers (HP C_{10}-C_{50}), le pentachlorophénol, les biphényles polychlorés (BPC), les métaux et/ou les pesticides, un échantillon a montré une concentration en BPC inscrite dans la plage des critères B et C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitations des terrains contaminés* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). L'échantillon en excès du critère B identifié au moment de la caractérisation provient des sols de surface situés dans le secteur où était anciennement localisés les équipements électriques du poste.

Le critère B de la *Politique* du MDDEP représente généralement le seuil à respecter pour l'usage résidentiel d'un terrain. Dans ce contexte, Hydro-Québec a mandaté la firme DDH afin de procéder à la réhabilitation des sols de surface dans le secteur ayant montré une concentration BC en BPC.

La réhabilitation des sols a été réalisée dans la semaine du 18 septembre 2006 Le présent rapport constitue le compte-rendu des travaux réalisés.

2.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

2.1 TRAVAUX D'EXCAVATION

Les travaux d'excavation ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique Caterpillar 315-C opérée par la compagnie Debien Excavation de Saint-Jérôme sous la surveillance d'un représentant de DDH. Le permis municipal de la ville de Prévost obtenu pour la réalisation des travaux d'excavation est inséré à l'Annexe A. Les travaux d'excavation ont été effectués le lundi 18 septembre 2006. Une sur-excavation de la paroi Est a été réalisée le jeudi 21 septembre 2006.

Tel que représenté à la Figure 1, le secteur excavé est d'une superficie d'environ 155 m^2 et correspond à la majeure partie du secteur du terrain anciennement occupée par les équipements du poste. L'excavation a atteint une profondeur de 0,5 mètre sous la surface du terrain. Au total, environ 80 m^3 de sol ont été excavés.

Des photographies prises au moment et au terme des travaux d'excavation sont présentées à l'Annexe B.

2.2 ÉLIMINATION HORS SITE DES SOLS EXCAVÉS

Tous les sols excavés ont été acheminés au site d'enfouissement technique d'Intersan (Waste Management) de Sainte-Sophie en vue d'être valorisés comme matériaux de recouvrement. Tel qu'indiqué au Tableau 1 ci-dessous, au total, 124,92 t.m. de sols ont été expédiés les 18 et 21 septembre 2006 au site d'Intersan. Les formulaires d'expédition et les billets de pesée des sols éliminés hors site sont joints à l'Annexe C.

Tableau 2-1 Transport des sols BC au site d'Intersan de Sainte-Sophie

No. envoi	Date	Type	Immatriculation	Quantité sols BC (t.m.)
1	18 sept. 06	10-R	333575	17,14
2	18 sept. 06	10-R	L-78948	17,90
3	18 sept. 06	Semi	310549	28,87
4	18 sept. 06	10-R	333575	15,05
5	18 sept. 06	Semi	L-78948	16,35
6	18 sept. 06	10-R	310549	17,78
7	21 sept. 06	Semi	L-78948	11,83
			Total (t.m.) :	**124,92**

2.3 REMBLAYAGE

L'excavation a été remblayée le 25 septembre 2006 par la compagnie Debien Excavation sous la surveillance d'un représentant de DDH. Les matériaux de remblai consiste en un sable de classe A provenant du site Les Sables Fournel & fils inc. situé sur le rang Saint-Marguerite à Mirabel. Au total, 117,83 t.m. de sable ont été nécessaires au remblayage de l'excavation jusqu'au niveau initial du terrain. Les billets de pesée des matériaux de remblai sont insérés à l'Annexe C. Le sable de remblai n'a pas été compacté de manière particulière, sinon par le passage répété de la pelle mécanique.

2.4 CONTRÔLE DE QUALITÉ DES SOLS LAISSÉS EN PLACE

Afin de s'assurer de l'enlèvement adéquat des sols contaminés, des échantillons de contrôle des sols laissés en place ont été prélevés au fond et en parois de l'excavation, conformément au *Guide caractérisation des terrains* (MDDEP 2003) et du *Guide technique des mesures de contrôle à effectuer lors des travaux d'excavation de sols contaminés* (MDDEP 1988).

Les échantillons ont été acheminés et analysés pour les biphényles polychlorés (BPC) au laboratoire Maxxam Analytique de Montréal (Saint-Laurent). Les certificats d'analyses du laboratoire sont joints à l'Annexe D. Les résultats d'analyses obtenus sont présentés au Tableau 2 ci-dessous.

Aux termes de la première excavation effectuée le 18 septembre 2006, les concentrations en BPC dans les échantillons de contrôle des sols laissés en place en parois et au fond de l'excavation étaient inférieures au critère B de la *Politique* dans tous les échantillons, à l'exception de l'échantillon de la paroi Est (1,3 mg/kg).

À la suite de la sur-excavation de la paroi Est effectuée le 21 septembre 2006, et de la reprise d'un nouvel échantillon (0,02 mg/kg), tous les résultats d'analyses en BPC du fond et des parois de l'excavation respectaient le critère B de la *Politique* applicable à l'usage résidentiel d'un terrain.

Tableau 2 Résultats d'analyses du fond et des parois d'excavation

Paramètres d'analyse	Critères [1] (mg/kg)			Normes RESC [2] (mg/kg)	LDR[3] (mg/kg)	Emplacement et identification de l'échantillon / Résultats d'analyse (mg/kg)						
						Paroi nord	Paroi est	Paroi est (sur-excavation)	Paroi sud	Paroi ouest	Fond	Contrôle analytique
	A	B	C			EXC-PN-(0 - 50)	EXC-PE-(0 - 50)	EXC-PE2-(0 - 50)	EXC-PS-(0 - 50)	EXC-PW-(0 - 50)	EXC-F-(0 - 30)	CQ-01
Biphényles polychlorés (BPC)												
BPC	0,05	1	10	50	0,01	<0,01	1,3	0,02	0,02	0,23	0,02	0,02

NOTES:

[1]: Critères génériques de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (MENV 1999, mis à jour sur le portail MDDEP).

[2]: Normes de l'Annexe I du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (RESC). Norme communément appelée critère D.

[3]: Limite de détection rapportée par le laboratoire d'analyses (en mg/kg), sauf si indiqué différemment dans les résultats.

LÉGENDE:

-	: Non défini ou non analysé
100	: Concentration < A
100	: Concentration ≥ A et ≤ B
200	: Concentration > B et ≤ C
300	: Concentration > C et < D
500	: Concentration ≥ D

3.0 CONCLUSION

Les travaux de réhabilitation des sols de l'ancien poste Shawbridge ont permis l'enlèvement de 124,92 tonnes métriques de sols considérés contaminés par des BPC dans la plage des critères B et C de la *Politique* du MDDEP.

La surveillance environnementale des travaux permet d'attester du transport et de l'élimination des sols excavés vers un site dûment autorisé par le MDDEP.

Les résultats d'analyses en BPC obtenus au fond et en parois des limites finales d'excavation respectent le critère B de la *Politique* applicable à l'usage résidentiel d'un terrain.

FIGURE

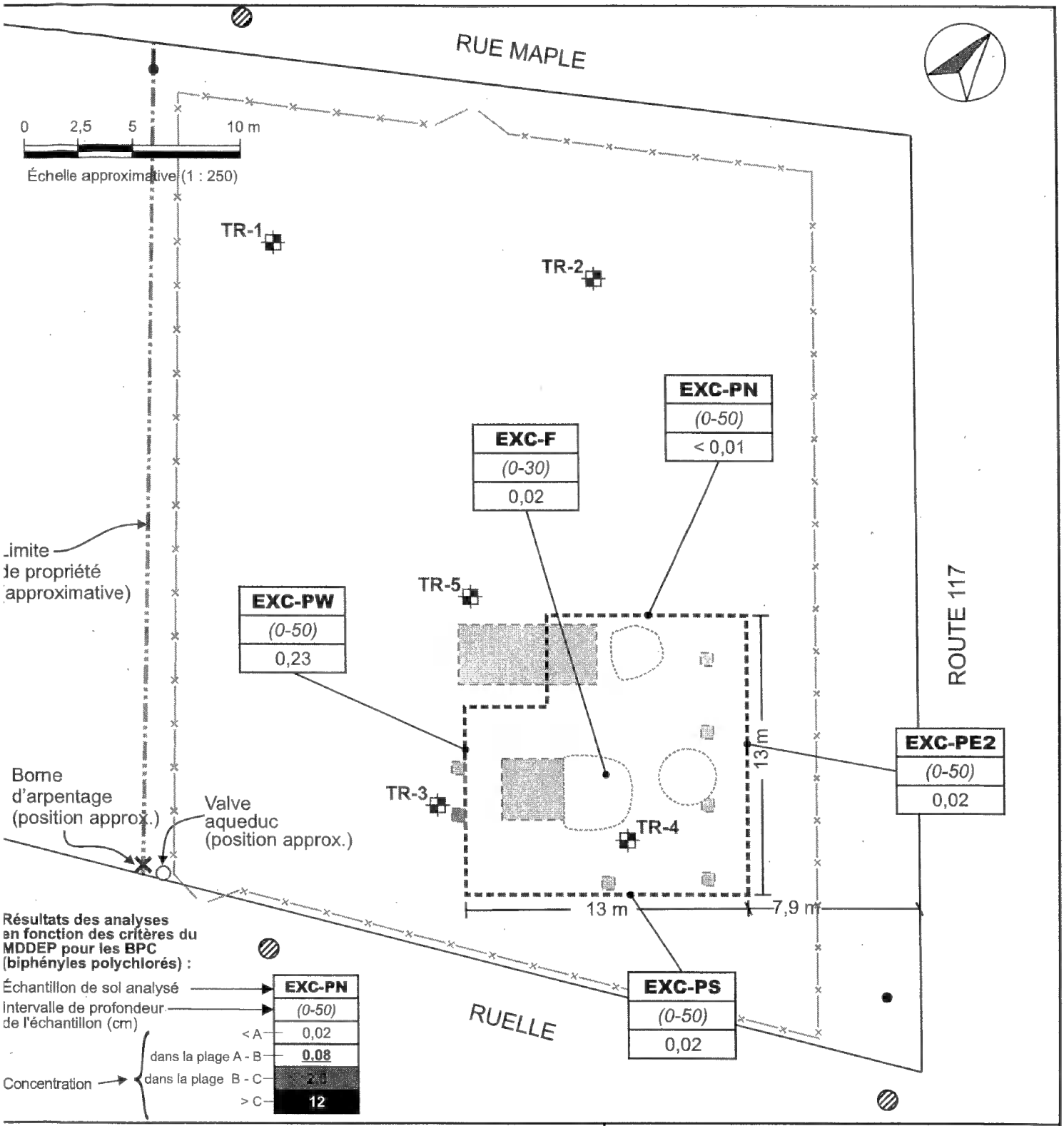

Légende

- Ancien emplacement de la clôture et du portail démantelés
- Base de béton démantelée
- Égout sanitaire (position approx.)
- Poteau électricité
- Emplacement approximatif d'anciennes tâches d'huile en surface
- Fosse d'exploration (DDH, août 2006)
- Limite finale de l'excavation

Sources : - Hydro-Québec (Septembre 1987). Microfilm, catalogue 0532578, Dwg no 745-0-120.
- Sodexen (Janvier 1991). Suivi environnemental.

Préparé par : M.D.	Vérifié par : M.D.	N° Dossier : 06-015-02/F1-excavation.cdr
Dessiné par : M.L.	Date : 25/09/2006	

FIGURE 1

LIMITES FINALES D'EXCAVATION ET RÉSULTATS D'ANALYSES DE CONTRÔLE

H-Q - Ancien poste Shawbridge, Prévost, Qc

DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8e étage, Montréal (Québec)

ANNEXE A

PERMIS D'EXCAVATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Ville de Prévost
2945 Boul. du Curé-Labelle
Prévost; Qc.
J0R 1T0
Téléphone: (450) 224-8888
Fax: (450) 224-3024

TYPE DE PERMIS

REMBLAI, DÉBLAI ((01-233-11-005)

CERTIFICAT No

2006-02023

PROPRIÉTAIRE

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITE GATINEAU
SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTREAL
H3C 5T5

ÉMIS LE

18 Septembre 2006

EN VIGUEUR JUSQU'AU

30 Septembre 2006

SITE DES TRAVAUX

BOUL DU CURE-LABELLE

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mathieu Charest

Signature :

CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

Ville de Prévost
2945 Boul. du Curé-Labelle
Prévost, Qc.
J0R 1T0 Tél.: (450) 224-8888 Fax: (450) 224-3024

18 Septembre 20(

Certificat d'autorisation

No demande: 2006-02158 Demande débutée le: 18/09/2006 Demande complétée le: __/__/____
No certificat: 2006-02023 Saisie par: Mathieu Charest

Type: REMBLAI, DÉBLAI ((01-233-11-005) RCI:
Nature: DETAIL ET SERVICE DE VOISINAGE Catégorie d'immeuble: Commercial

Identification

Propriétaire

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITE GATINEAU
SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTREAL
H3C 5T5 Tél.:

Requérant

NADEAU PIERRE DDH ENVIRONNEMENT
505, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL
H2Z 1Y7 Tél.: (514) 398-0544

Emplacement

Matricule: 6081-13-4370-0-000-0000
Adresse: BOUL DU CURE-LABELLE H3C 5T5
Nombre de logements: Année construction:
Nombre d'unités touchées: Nombre d'étages:
Partie ville: 4
Secteur d'inspection: 79 CURÉ-LABELLE, BOUL. DU (0060) 1+2+3+4
Service: Aqueduc / Égout
Zone:
Cadastre:
Cadastre rénové: 2225886 0 0 0

Superficie: 1 153.500 M²
Frontage: 40.330 M
Profondeur: 31.580 M
Aire du plancher m2:
Zonage: Blanc
Lot distinct: Non

Travaux

Entrepreneur

NADEAU PIERRE DDH ENVIRONNEMENT
505, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL H2Z 1Y7
Tél.: (514) 398-0544 Fax: (514) 398-0545
No RBQ: No NEQ:

Responsable

Tél.:
Date début des travaux: 18/09/2006
Date prévue fin des travaux: 18/09/2006

Renseignements comptables

Valeur déclarée: 16 000 $
Montant du permis: 20.00 $
Montant du dépôt: 0.00 $

No facture:
No reçu:

No chèque dépôt:
Date chèque remboursé: __/__/____

Commentaires:
2006/09/18

DÉBLAI

Pour réhabilitation environnementale de l'ancien poste Shawbridge d'Hydro-Québec.

Déblai de 150 mètres carrés sur une profondeur de 50 cm.

Le sol sera éliminé au centre Intersan de Sainte-Sophie.

Signature du demandeur

Je soussigné(e) NADEAU PIERRE DDH ENVIRONNEMENT, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à Ville de Prévost ce 8 septembre 2006

Signé par _____

Date émission: **18/09/2006** En vigueur jusqu'au: **30/09/2006** Dossier fermé le: __/__/____

Responsable du dossier : Mathieu Charest

Signature du responsable : _____

ANNEXE B
DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

Travaux d'excavation

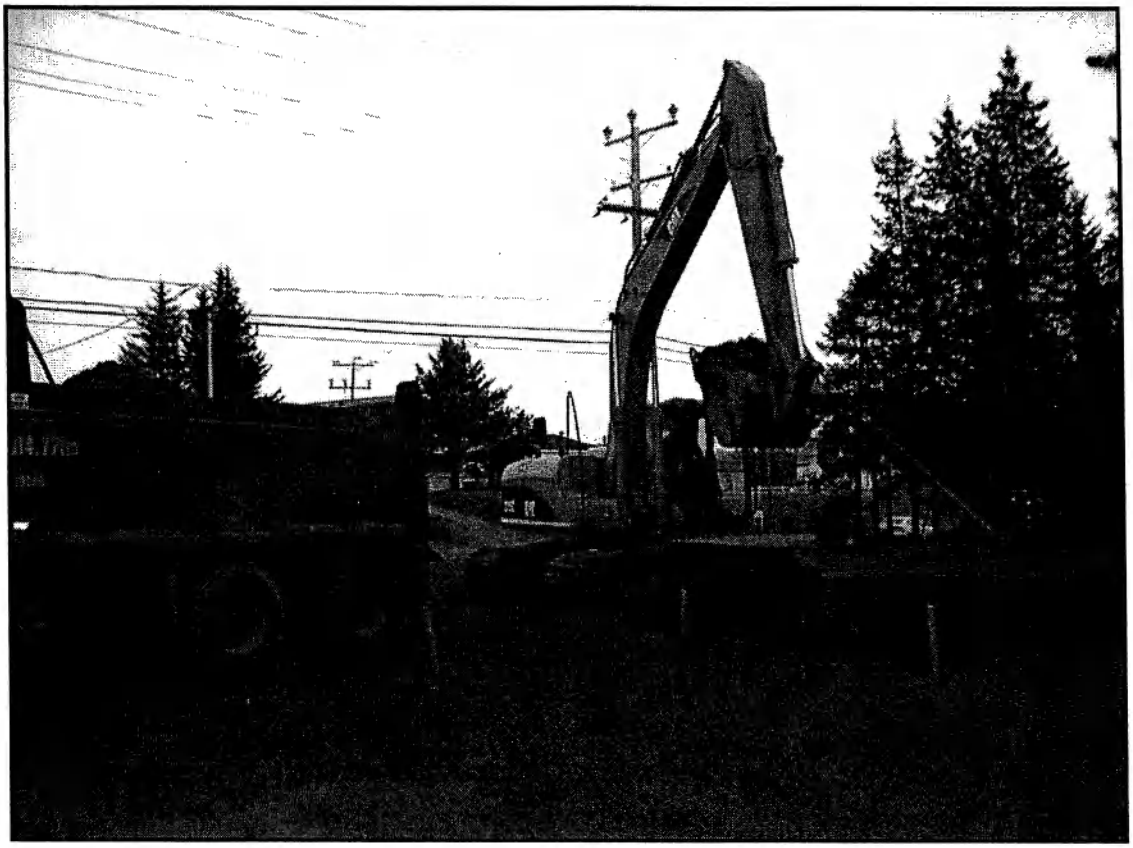

Travaux de remblayage

ANNEXE C
FORMULAIRES D'EXPÉDITION DES SOLS ET BILLETS DE PESÉE

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site Internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 01

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 2006

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: ⊗ >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: contaminant : BPC

1 DESTINATAIRE Intersan : Ste-Sophie. (L.E.S)

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q 2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec

3 PROVENANCE Ancien Poste Shawbridge
coin boul. Curé Labelle et rue Maple
Prévost, Qc.

4 FACTURÉ À DDH Environnement
505, boul. René-Lévesque.

No de compte (si applicable) _____

TRANSPORTEUR Alain St-Denis **TÉL:** _____

CHAUFFEUR / NOM Alain St-Denis

SIGNATURE _____

TYPE DE CAMION 10 roues **NUMÉRO DE PLAQUE** 333575

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) 8h40 **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)** _____

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau (514) 942-0248

REÇU PAR _____

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 02

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 2006

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: ⊗ >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: (BPC)

1 DESTINATAIRE Intersan
L.E.S. Ste-Sophie

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q 2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec

3 PROVENANCE Ancien Porte Shawbridge.
coin boul. Curé Labelle (117) et rue Maple.

4 FACTURÉ À DDH Environnement

No de compte (si applicable) _____

TRANSPORTEUR Debien Excavation **TÉL:** (450) 438-6100

CHAUFFEUR / NOM Olivier Léonard

SIGNATURE _____

TYPE DE CAMION 10 roues **NUMÉRO DE PLAQUE** L-78948

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) 8h55 **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)** _____

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau

REÇU PAR _____

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 03

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 2006

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: ⊗ >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: (BPC)

1 DESTINATAIRE
Intersan
L.E.S. Ste-Sophie
(514) 773-6584 : Patrick

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec

3 PROVENANCE Ancien Poste Shawbridge
coin boul. Curé Labelle et rue Maple

4 FACTURÉ À DDH Environnement

No de compte (si applicable) _____

TRANSPORTEUR FERME CAMAU **TÉL:** _____

CHAUFFEUR / NOM RÉMI CLOUTIER

SIGNATURE Rémi Cloutier

TYPE DE CAMION Semi **NUMÉRO DE PLAQUE** 310549

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) 9h45 **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)** _____

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau

REÇU PAR _____

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 04

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 2006

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: Ⓧ >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: (BPC)

1 DESTINATAIRE
Intersan
L.E.S. Ste-Sophie
2535, 1er Rue

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Quebec

3 PROVENANCE
Ancien Porte Shawbridge
Prévost
Coin boul. Curé Labelle et rue Maple

4 FACTURÉ À DDH Environnement — No de compte (si applicable)

TRANSPORTEUR Alain St-Denis — **TÉL:**

CHAUFFEUR / NOM Alain St-Denis

SIGNATURE Alain St-Denis

TYPE DE CAMION 10 roues — **NUMÉRO DE PLAQUE** 333575

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) 10h00 — **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)**

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau

REÇU PAR

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 05

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 06

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: ⊗ >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: BPC

1 DESTINATAIRE Intersan
L.E.S. Ste-Sophie

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q 2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec

3 PROVENANCE Ancien Poste Shawbridge
Prévost
Coin boul. Curé-Labelle et rue Maple

4 FACTURÉ À DDH Environnement No de compte (si applicable)

TRANSPORTEUR Debien TÉL:

CHAUFFEUR / NOM Olivier Léonard

SIGNATURE

TYPE DE CAMION 10 roues **NUMÉRO DE PLAQUE** L- 78948

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)**

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau

REÇU PAR

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site Internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 06

Date: Jour / Mois / Année 18 / 09 / 06

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: (X) >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: (BPC)

1 DESTINATAIRE
Intersan
L.E.S. Ste-Sophie
2535, 1er rue

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec

3 PROVENANCE
Ancien Poste Shawbridge
Prévost, Québec
coin boul. Curé Labelle et rue Maple

4 FACTURÉ À DDH Environnement No de compte (si applicable)

TRANSPORTEUR Ferme CANAU TÉL:
CHAUFFEUR / NOM Réni Cloutier
SIGNATURE

TYPE DE CAMION Semi **NUMÉRO DE PLAQUE** L 310549

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) 11h15 **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)**

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau 942-0248

REÇU PAR
RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

DDH Environnement ltée
Experts-conseils
505, boul. René-Lévesque Ouest, 8e étage
Montréal (Québec) H2Z 1Y7, Canada

Téléphone : (514) 398-0544
Télécopieur : (514) 398-0545
Courriel : info@ddh-env.com
Site internet : www.ddh-env.com

TRANSPORTS DE SOLS CONTAMINÉS

FEUILLE DE ROUTE/ NO. D'ENVOI 07

Date: Jour / Mois / Année 21 / 09 / 06

CATÉGORIE DE SOL: AB: ◯ BC: (X) >C: ◯ > NORMES (>D): ◯

COMMENTAIRES: (BPC)

1 DESTINATAIRE INTERSAN (L.E.S.)
Ste-Sophie
(Patrick)

RÉFÉRENCES/ NUMÉRO D'AUTORISATION: Q-2404

2 GÉNÉRATEUR Hydro-Québec
Ancien Poste Shawbridge
Prévost, Québec

3 PROVENANCE Poste SHAWbridge

4 FACTURÉ À DDH Environnement
Montréal

No de compte (si applicable) _____

TRANSPORTEUR Debien Excavation TÉL (450) 438-6108

CHAUFFEUR / NOM Olivier Léonard

SIGNATURE _____

TYPE DE CAMION 10 roues **NUMÉRO DE PLAQUE** L-78948

HEURE DE DÉPART (CHANTIER) _____ **HEURE D'ARRIVÉE (SITE D'ÉLIMINATION)** _____

REPRÉSENTANT DDH AU CHANTIER Pierre Nadeau (514) 942-0248

REÇU PAR _____

RESPONSABLE DU SITE D'ÉLIMINATION

COPIES: blanc (destinataire), jaune (représentant DDH au chantier)

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entr8e/sortie : 09:17:00 / 09:31:33

No billet: E233584 Type de rebuts:CONCOM-TERRE CONTAMINÉE
No camion: 333575
No compte: Q2404
Q2404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 27,110 Balance:BALANCE1 Manifeste:Q2404
Tare kg: 9,970 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 17,140 Poids en tonne: 17.14 Capacit8(verge|): 0

O-St Denis

FRE 083 10

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entr8e/sortie : 09:22:43 / 09:34:28

No billet: E233586 Type de rebuts:CONCOM-TERRE CONTAMINÉE
No camion: 78948
No compte: Q2404
Q2404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 28,220 Balance:BALANCE1 Manifeste:Q2404
Tare kg: 10,320 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 17,900 Poids en tonne: 17.90 Capacit8(verge|): 0

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entrée/sortie : 10:18:17 / 10:33:05

No billet: E233602 Type de rebuts:CONCON-TERRE CONTAMINÉE
No camion: 310549
No compte: 02404
02404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 45,080 Balance:BALANCE1 Manifeste:02404
Tare kg: 16,210 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 28,870 Poids en tonne: 28.87 Capacité(verge³): 0

FRE 083 10/00

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entrée/sortie : 10:29:23 / 10:41:59

No billet: E233606 Type de rebuts:CARANI - CARCASSE ANIMAUX
No camion: 333575
No compte: 02404
02404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 24,980 Balance:BALANCE1 Manifeste:02404
Tare kg: 9,930 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 15,050 Poids en tonne: 15.05 Capacité(verge³): 0

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entr8e/sortie : 10:38:41 / 10:49:19

No billet: E233608 Type de rebuts:CONCON-TERRE CONTAMIN¶E
No camion: 78948
No compte: Q2404
Q2404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 26,680 Balance:BALANCE1 Manifeste:Q2404
Tare kg: 10,330 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 16,350 Poids en tonne: 16.35 Capacit8(verge|): 0

FRE 083 10/

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

18/09/2006 Heure entr8e/sortie : 11:43:18 / 12:01:46

No billet: E233638 Type de rebuts:CONCON-TERRE CONTAMIN¶E
No camion: 310549
No compte: Q2404
Q2404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 33,970 Balance:BALANCE1 Manifeste:Q2404
Tare kg: 16,190 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 17,780 Poids en tonne: 17.78 Capacit8(verge|): 0

JE/NOUS, SOUS SIGNÉ(S), DÉCLARONS QUE LES DÉCHETS LIVRÉS POUR ÉLIMINATION SONT DES DÉCHETS SOLIDES NON DANGEREUX.

Waste Management
2535, 1iere rue Ste-Sophie
TPS #881208367 TVQ #:1020762035

Commis:MFORTIN Signature

21/09/2006 Heure entrBe/sortie : 08:47:14 / 08:57:25

No billet: E234320 Type de rebuts:COMCOM-TERRE CONTAMINE
No camion: 78948
No compte: Q2404
Q2404 - DDH ENVI No conteneur/Tare kg: / 0

Secteur	Provenance	Pourcentage
21	PREVOST	100

Brut kg: 22,110 Balance:BALANCE1 Manifeste:Q2404
Tare kg: 10,280 Nbr items: 0 Mode paiement:Charge
Net kg: 11,830 Poids en tonne: 11.83 CapacitB(verge): 0

FRE 083 10/00

ANNEXE D
CERTIFICATS D'ANALYSES

Dossier Maxxam: A623741
Date du rapport: 2006/09/20

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-02
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: PN

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

ID Maxxam					A69015	A69016		
Date d'échantillonnage					2006/09/18	2006/09/18		
# Bordereau					E-714289	E-714289		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**EXC-PN-(0-50)**	**EXC-PE-(0-50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	12	7	N/A	N/A
BPC								
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	ND	1.3	0.01	376893
Récupération des Surrogates (%)								
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	87	97	N/A	376893
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	90	89	N/A	376893
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	75	80	N/A	376893

ND = Non Détecté
N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

ID Maxxam					A69017	A69018		
Date d'échantillonnage					2006/09/18	2006/09/18		
# Bordereau					E-714289	E-714289		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**EXC-PS-(0-50)**	**EXC-PW-(0-50)**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	15	9	N/A	N/A
BPC								
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	0.02	**0.23**	0.01	376893
Récupération des Surrogates (%)								
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	100	89	N/A	376893
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	90	87	N/A	376893
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	80	73	N/A	376893

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

2006/09/20 12:46

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ɔssier Maxxam: A623741
ate du rapport: 2006/09/20

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-02
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: PN

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

ID Maxxam					A69019	A69021		
Date d'échantillonnage					2006/09/18	2006/09/18		
# Bordereau					E-714289	E-714289		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**EXC-F-(0-30)**	**CQ-01**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	7	7	N/A	N/A
BPC								
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	0.02	0.02	0.01	376893
Récupération des Surrogates (%)								
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	96	90	N/A	376893
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	86	83	N/A	376893
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	74	72	N/A	376893

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A623741
Date du rapport: 2006/09/20

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-02
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE
Initiales du préleveur: PN

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.
- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire et le pourcentage de récupération des surrogates.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

Validé Par : CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC
MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

DDH Environnement Ltée.
Attention: Martin Durocher
Votre # du projet: 06-015-02
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAWBRIDGE

Rapport Assurance Qualité

Dossier Maxxam: A623741

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
376893 SC1	SPIKE	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/09/19		89	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/09/19		83	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/09/19		84	%
		BPC Totaux	2006/09/19		87	%
	BLANC	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/09/19		90	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/09/19		86	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/09/19		77	%
		BPC Totaux	2006/09/19	ND, LDR=0.01		mg/kg

ND = Non Détecté
LDR = limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

Dossier Maxxam: A624185
Date du rapport: 2006/09/22

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-02
Nom de projet: POSTE SHAMBRIDGE(HQ)
Initiales du préleveur: PN

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

ID Maxxam					A71406	A71406		
Date d'échantillonnage					2006/09/21	2006/09/21		
# Bordereau					E714290	E714290		
	Unités	**A**	**B**	**C**	**EXC-PE2-(0-50)**	**EXC-PE2-(0-50) Dup. de Lab.**	**LDR**	**Lot CQ**
% Humidité	%	-	-	-	7	7	N/A	N/A
BPC								
BPC Totaux	mg/kg	**0.05**	1	10	0.02	0.02	0.01	377605
Récupération des Surrogates (%)								
2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	%	-	-	-	102	93	N/A	377605
2',3,5-Trichlorobiphényle	%	-	-	-	101	96	N/A	377605
22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	%	-	-	-	79	76	N/A	377605

N/A = Non applicable
LDR = limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

Validé Par :

CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC

MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ossier Maxxam: A624185
ate du rapport: 2006/09/22

DDH Environnement Ltée.
Votre # du projet: 06-015-02
Nom de projet: POSTE SHAMBRIDGE(HQ)
Initiales du préleveur: PN

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.
- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

BPC CONGÉNÈRES (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike. Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour les valeurs du blanc de laboratoire et le pourcentage de récupération des surrogates.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

Validé Par : CHIMISTE Marie Lee 2003-045 QUÉBEC
MARIE LEE, B.Sc., chimiste

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)
Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

DDH Environnement Ltée.
Attention: Martin Durocher
Votre # du projet: 06-015-02
P.O. #:
Nom de projet: POSTE SHAMBRIDGE(HQ)

Rapport Assurance Qualité

Dossier Maxxam: A624185

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
377605 SC1	SPIKE	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/09/21		77	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/09/21		78	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/09/21		67	%
		BPC Totaux	2006/09/21		78	%
	BLANC	2,3,3',4,6-Pentachlorobiphényle	2006/09/21		82	%
		2',3,5-Trichlorobiphényle	2006/09/21		91	%
		22'33'44'566'-Nonachlorobiphényle	2006/09/21		78	%
		BPC Totaux	2006/09/21	ND, LDR=0.01		mg/kg

ND = Non Détecté
LDR = limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

Montée de Liesse, Ville St-Laurent, Québec, Canada H4T 1P5 Tél. : (514) 448-9001 Télécopieur : (514) 448-9199 Ligne sans frais : 1-877-4MAXXAM (462-9926)

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
This certificate may not be reproduced, except in its entirety, without the written approval of the laboratory.

ANNEXE D
CORRESPONDANCES REÇUES DES AUTORITÉS

Environnement Canada | Environment Canada

Division de l'Application de la Loi en Environnement /
Environmental Enforcement Division
Direction de la protection de l'environnement
105, rue McGill, 3e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2E7

PAR TÉLÉCOPIEUR SEULEMENT

Le 17 octobre 2006

N/D :
V/D : DDH 06-015-03

Madame Valérie Thériault, ing., M.Sc.A.
DDH Environnement Ltée
505, boul. René-Lévesque O, 8e étage
Montréal, Qc
H2Z 1Y7
Télécopieur : (514) 398-0545

OBJET: Demande de renseignements concernant Un terrain appartenant à Hydro-Québec, sise à l'angle S-O de la Route 117 et de la rue Maple, Ville Prévost

Madame,

Pour faire suite à votre demande de renseignements mentionnée en rubrique ainsi qu'à des recherches effectuées dans les dossiers de la Division de l'application de la loi en Environnement, région du Québec, nous désirons vous informer que nous ne possédons aucun document concernant le terrain appartenant à Hydro-Québec et situé à l'angle sud-ouest de la Route 117 et de la rue Maple à Ville Prévost

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Veuillez accepter, Madame, nos meilleures salutations.

N. Haïdar

Nahed Haïdar
Accès à l'information
Division de l'application de la loi en Environnement
Téléphone : 514-496-5282
Télécopieur : 514-496-2087

Canada

valerie theriault

From: pierre.dupuy@fapaq.gouv.qc.ca
Sent: 17 octobre 2006 17:09
To: valerie theriault
Cc: monique.robillard@mddep.gouv.qc.ca
Subject: CDPNQ_Espèces fauniques en situation précaire_Prévost

Ressources naturelles et Faune
Québec

Bonjour M. Thériault,

Vous nous faisiez parvenir dernièrement une demande d'information sur les espèces fauniques en situation précaire pouvant se retrouver dans le secteur de Prévost, sur un terrain situé à la jonction de la Route 117 et de la rue Maple (Lat:45°52'15"N, -74°04'30" W).

Pour donner suite à cette demande, nous avons consulté les données du CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). Cette banque d'information de référence provinciale au sujet des espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées (espèces MVS), ne fait pas mention de la présence de telles espèces et ce, dans un rayon d'un kilomètre par rapport au lieu de référence fourni.

Le présent avis ne peut être reçu comme étant une confirmation absolue de l'absence de ces espèces dans le secteur regardé mais les probabilités par rapport au site questionné nous semblent très faibles compte tenu du degré d'urbanisation des lieux. Toutefois, pour vous aider dans votre démarche à savoir si certaines espèces pourraient être présentes, nous avons joint à ce courriel la liste des espèces MVS signalées dans les Laurentides.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin,

Pierre Dupuy, biologiste
Faune Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'Aménagement de la faune des Laurentides
737, Chemin de la Pisciculture, C.P.478
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec)
J0T-2G0
Téléphone: 819-688-2050 poste 239
Télécopieur: 819-688-2015
pierre.dupuy@fapaq.gouv.qc.ca

Laurentides

Liste des espèces menacées (M), vulnérables (V), ou susceptibles (S) d'être ainsi désignées. Nombre d'espèces : 28

Mammifères

1- Belette pygmée (S)
2- Campagnol-lemming de Cooper (S)
3- Chauve-souris argentée (S)
4- Couguar (S)
5- Musaraigne fuligineuse (S)
6- Musaraigne pygmée (S)
7- Petit polatouche (S)

Oiseaux

8- Bruant sauterelle (S)
9- Pic à tête rouge (S)
10- Pie-grièche migratrice (M)
11- Pygargue à tête blanche (V)
12- Sterne caspienne (S)
13- Grive de Bicknell (S)

Reptiles et amphibiens

14- Couleuvre brune (S)
15- Couleuvre d'eau (S)
16- Couleuvre tachetée (S)
17- Grenouille des marais (S)
18- Salamandre à quatre orteils (S)
19- Tortue des bois (V)
20- Tortue géographique (V)
21- Tortue mouchetée (S)

Poissons

22- Fouille-roche gris (V)
23- Méné d'herbe (S)
24- Méné laiton (S)
25- Cisco de lac (fraie de printemps) (S)
26- Alose savoureuse (V)
27- Omble chevalier *oquassa* (S)
28- **Chevalier cuivré (M)**

Note : La Rainette faux-grillon de l'Ouest est considérée comme étant non présente dans la région. Les occurrences du Cisco de lac (fraie de printemps), de l'Alose savoureuse et de la Grive de Bicknell ne sont pas cartographiées au CDPNQ.
2006-04-26

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Sainte-Thérèse, le 14 novembre 2006

Madame Valérie Thériault
DDH Environnement ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 201
Montréal, (Québec) H2Z 1Y7

Objet : Demande d'information sur les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, lot 348, cadastre du village de Shawbridge, à Prévost

---

Madame,

En réponse à votre demande d'information du 5 octobre 2006, concernant les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sur le site de mentionné en rubrique, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de ce qui suit.

Les données provenant de différentes sources sont intégrées graduellement, depuis 1988, au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Cependant, une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre et, de plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoire reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles encore non inventoriées, si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète et que des recherches sur le terrain sont essentielles si l'on veut obtenir un portrait réel des espèces menacées du territoire à l'étude.

Nous avons utilisé les coordonnées transmises, 45°52' 15'' de latitude nord par 74°04'30'' de longitude ouest, et localisé le projet sur le lot 348, dans le Rang Concession Nord de la Rivière du Nord, dans un secteur déjà marqué par le développement et pour lequel il existe peu de données. Les occurrences identifiées au CDPNQ sur le site des «Falaises de Prévost», un secteur qui fait présentement l'objet de beaucoup de préoccupation de la part de nombreux intervenants du milieu, sont à moins de 2km au nord du point identifié. Quelques espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (arabette de Hoelbell, carex de Back et platanthère à

.../2

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : (450) 433-2220
Télécopieur : (450) 433-1315
Internet: http://www.menv.gouv.qc.ca

Ce papier contient 20% de fibres recyclées de postconsommation.

grandes feuilles) y ont été répertoriées et le site supporterait de nombreuses espèces d'oiseaux. Les documents «EspècesIdentifiées2km.pdf» et «Habitats2km.pdf» font état des résultats de la consultation susmentionnée du volet floristique. La présence de cours d'eau dans le secteur de votre site peut également être un indice de son potentiel.

Il y a lieu de faire preuve de la plus grande prudence dans l'analyse d'habitats potentiels. Nous vous conseillons de communiquer avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour accorder le même soin à l'analyse du volet faunique (M. Pierre Dupuy, à Saint-Faustin-Lac-Carré, 819-688-2050, pierre.dupuy@fapaq.gouv.qc.ca).

Cependant, pour les raisons exposées au 2ième paragraphe, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un site particulier, n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain. Il revient au promoteur d'un projet de s'assurer de la présence ou l'absence d'espèces à statut précaire et, même dans des secteurs qui ont déjà été perturbés par des aménagements de toutes sortes, il peut exister des habitats fragiles qu'il est d'autant plus important d'inventorier qu'ils se trouvent, clairement, plus facilement menacés.

Dans le but d'orienter vos recherches, nous avons consultation de nouveau la banque de données du CDPNQ, sans restriction d'habitats et identifié les espèces que le Centre associe plus largement au secteur de Prévost qui vous préoccupe. Vous trouverez les résultats de cette nouvelle consultation dans les documents, annexés, intitulés respectivement «EspècesPotentielles.pdf» et «HabitatsAssociés.pdf».

Les petits cours d'eau, d'autant plus importants s'ils sont saisonniers, en terrain accidenté et susceptibles d'acheminer les eaux en période de fonte des neiges et de fortes pluies vers la rivière du Nord, sont particulièrement vulnérables aux pratiques urbaines d'aménagement et de construction et leur dégradation a un effet négatif direct sur le réseau hydrique auquel ils appartiennent.

Que le milieu abrite ou non des espèces à statut précaire, la proximité d'un cours d'eau requiert toujours que toutes les précautions nécessaires soient prises pour sauvegarder son intégrité, assurer la protection de la qualité de ses eaux et celle du réseau hydrique auquel il participe. Il est également essentiel de protéger l'intégrité des milieux humides sur le site puisqu'ils contribuent grandement à la biodiversité tout en aidant à régulariser les coups d'eau. Dans cet optique, la première démarche pour la planification adéquate d'un aménagement demeure l'inventaire de tous les cours d'eau, lacs et milieux humides présents sur le site visé.

...3

Pour réaliser un projet dans une véritable perspective de développement durable, il y a lieu de respecter le régime hydrique des cours d'eau et, même, de restaurer le plus possible ceux qui ont subi, dans le passé, des aménagements peu respectueux de leur mécanismes de survie. Le respect du littoral, des rives et de l'encadrement forestier des plans d'eau, les précautions prises contre l'érosion et le lessivage tant pendant les travaux que dans la conception des structures permanentes, sont de plus en plus cruciales pour protéger l'ensemble du réseau.

Nous espérons que les renseignements contenus aux présentes et dans les documents annexés vous aideront, non seulement à identifier, sur le site qui vous préoccupe, les habitats potentiels d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, mais également à assurer la protection ou même la restauration du milieu naturel et l'intégrité de tout cours d'eau, lac ou milieu humide qui seraient présents sur le site.

Enfin, pour faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, nous apprécierions recevoir toutes les nouvelles données qui seraient issues d'inventaires reliés à votre projet.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions à ce sujet.

Veuillez agréer, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

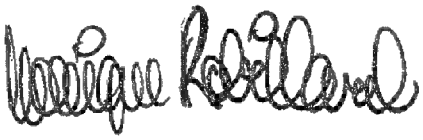

Monique Robillard

CC M. Pierre Dupuy, ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)
M. Gildo Lavoie, Direction du patrimoine écologique et des parcs (DPÉP)
M. Alain Rochon, coordonnateur, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées identifiées dans un rayon de moins de 2km du site, lot 348 de la Concession Nord de la Rivière du Nord du cadastre du village de Shawbridge, à Prévost

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité G	N	S	Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection — Total	A	B	C	D	X	H	E	I	Autre	Nombre au Québec
Flore															
Arabis holboellii var. retrofracta	G5T5	NNR	S1	susceptible d'être désignée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	15
Carex backii carex de Back	G4	NNR	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	43
Platanthera macrophylla platanthère à grandes feuilles	G5T4	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	48
				Totaux :	3	0	0	1	1	0	0	1	0	0	
				Nombre total d'espèces pour cette requête :	3										

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs sont nuancés par les cotes suivantes:

A : présence accidentelle; B : population animale reproductrice (breeding); C : présence en captivité ou en culture seulement; E : espèce exotique; H : non observée au cours des 25 dernières années; HYB : hybride; N : population animale non reproductrice (non-breeding); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; R : présence rapportée mais non caractérisée; RF : présence signalée par erreur (reported falsely); SYN : synonymie de la nomenclature; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : espèce apparemment éteinte ou extirpée; ? : indique une incertitude (ex : S1?) ou un rang non assigné (ex : S?)

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : existante, à déterminer; H : historique; X : extirpée; I : introduite

Liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées potentiellement associées au territoire de la municipalité de Prévost

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité G	 N	 S	Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection Total	 A	 B	 C	 D	 X	 H	 E	 I	 Autre	Nombre au Québec
Flore															
Acer nigrum érable noir	G5	NNR	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	85
Allium tricoccum ail des bois	G5	NNR	S3	vulnérable	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	336
Arabis holboellii var. retrofracta	G5T5	NNR	S1	susceptible d'être désignée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	15
Arethusa bulbosa aréthuse bulbeuse	G4	N4?	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	63
Carex backii carex de Back	G4	NNR	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	43
Dryopteris clintoniana dryoptère de Clinton	G5	NNR	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	79
Eleocharis robbinsii éléocharide de Robbins	G4G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	5	0	0	0	0	0	5	0	0	0	16
Fimbristylis autumnalis fimbristyle d?automne	G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	15
Goodyera pubescens goodyérie pubescente	G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	41
Platanthera blephariglottis var. blephariglottis platanthère à gorge frangée variété à gorge frangée	G4G5T4?	NNR	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	80
Platanthera macrophylla platanthère à grandes feuilles	G5T4	NNR	S2	susceptible d'être désignée	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	48
Podostemum ceratophyllum podostémon à feuilles cornées	G5	N2	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	23
Polygonum hydropiperoides renouée faux-poivre-d'eau variété faux-poivre-d'eau	G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	44
Scirpus pendulus scirpe pendant	G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	26

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité G	 N	 S	Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection Total	 A	 B	 C	 D	 X	 H	 E	 I	 Autre	Nombre au Québec
Sparganium androcladum rubanier rameux	G4G5	N3	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	23
Spiranthes casei var. casei spiranthe de Case variété de Case	G4T4	N4	S1	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	8
Triadenum virginicum	G5	NNR	S1	susceptible d'être désignée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
Ulmus thomasii orme liège	G5	NNR	S2	menacée	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	69
Utricularia gibba utriculaire à bosse	G5	N4?	S2	susceptible d'être désignée	4	0	0	0	0	0	3	1	0	0	33
Utricularia resupinata	G4	NNR	S2	susceptible d'être désignée	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	30
Woodwardia virginica woodwardie de Virginie	G5	NNR	S2	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	45
				Totaux :	33	0	1	2	2	0	24	4	0	0	
				Nombre total d'espèces pour cette requête :	21										

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs sont nuancés par les cotes suivantes:

A : présence accidentelle; B : population animale reproductrice (breeding); C : présence en captivité ou en culture seulement; E : espèce exotique; H : non observée au cours des 25 dernières années; HYB : hybride; N : population animale non reproductrice (non-breeding); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; R : présence rapportée mais non caractérisée; RF : présence signalée par erreur (reported falsely); SYN : synonymie de la nomenclature; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : espèce apparemment éteinte ou extirpée; ? : indique une incertitude (ex : S1?) ou un rang non assigné (ex : S?)

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : existante, à déterminer; H : historique; X : extirpée; I : introduite

Liste des habitats qui correspondent aux espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées identifiées dans un rayon de moins de 2km du site, lot 348 de la Concession Nord de la Rivière du Nord du cadastre du village de Shawbridge, à Prévost

Nom latin (*)	MAR			ESS								ESD						FLU				LAC		PAL										TER																SOU	
	aby	pel	bes	emb	lag	den	sab	roc	mar	mcg	pra	den	sab	roc	mar	mcg	pra	gri	mor	rui	her	eli	her	sab	roc	mar	mcg	pra	fen	feb	bog	bob	mat	sab	roc	esc	pra	arb	lif	feu	mix	con	lan	alp	com	sub	arc	urb	fri	agr	gro	
Arabis holboellii var. retrofracta																																		■	■																	
Carex backii																																			■					■												
Platanthera macrophylla																																									■	■										

Signification des termes et symboles utilisés

Nom latin

Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable susceptible d'être ainsi désignée dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches.

Habitat

Les types d'habitats retenus pour la caractérisation des espèces sont regroupés en systèmes, selon le traitement de The Nature Conservancy (1996) dans son application Biological Conservation Data (BCD), en usage au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec et dans les autres centres de données sur la conservation du réseau nord-américain. Compte tenu du cas particulier du Saint-Laurent, on a toutefois jugé utile de créer une sous-catégorisation pour le système estuarien. Dans certains cas, des précisions sur la terminologie sont apportées ci-après. MAR système marin : MARaby (abyssal) MARpel (pélagique) MARbes (subtidal). ESS système estuarien d'eau salée : ESSemb (embouchure) ESSlag (lagune) ESSden (rivage vaseux dénudé) ESSsab (rivage sableux) ESSroc (rivage rocheux/graveleux) ESSmar (marais) ESSmcg (marécage) ESSpra (prairie humide). ESD système estuarien d'eau douce : ESDden (rivage vaseux dénudé) ESDsab (rivage sableux) ESDroc (rivage rocheux/graveleux) ESDmar (marais) ESDmcg (marécage) ESDpra (prairie humide). FLU système fluvial : FLUgri (eau libre/grande rivière) FLUmor (eau libre/moyenne rivière) FLUrui (ruisseau) FLUher (herbier). LAC système lacustre : LACeli (eau libre) LACher (herbier). PAL système palustre : PALsab (rivage sableux) PALroc (rivage rocheux/graveleux) PALmar (marais) PALmcg (marécage) PALpra (prairie humide) PALfen (fen) PALfeb (fen boisé) PALbog (bog) PALbob (bog boisé) PALmat (mare temporaire). TER système terrestre: TERsab (dune/sable exposé) TERroc (affleurement/éboulis/gravier exposé) TEResc (falaises/escarpements/talus) TERpra (prairie) TERarb (arbustaie) TERlif (lisière forestière) TERfeu (forêt feuillue) TERmix (forêt mixte) TERcon (forêt coniférienne) TERlan (lande maritime) TERalp (toundra alpine) TERcom (combe à neige) TERsub (prairie subalpine) TERarc (toundra arctique) TERurb (terrain urbain) TERfri (friche) TERagr (agricole). SOU système souterrain : SOUgro (grotte).

* Espèces désignées ou susceptibles d'être désignées selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec (L.R.Q., c. E-12.01)

Liste des habitats qui correspondent aux espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées potentiellement associées au territoire de la municipalité de Prévost

Nom latin (*)	MAR			ESS								ESD						FLU				LAC		PAL										TER																	SOU
	aby	pel	bes	emb	lag	den	sab	roc	mar	mcg	pra	den	sab	roc	mar	mcg	pra	gri	mor	rui	her	eli	her	sab	roc	mar	mcg	pra	fen	feb	bog	bob	mat	sab	roc	esc	pra	arb	lif	feu	mix	con	lan	alp	com	sub	arc	urb	fri	agr	gro
Acer nigrum																																								■											
Allium tricoccum																											■													■											
Arabis holboellii var. retrofracta																																		■	■																
Arethusa bulbosa																															■																					
Carex backii																																			■					■											
Dryopteris clintoniana																											■			■										■	■										
Eleocharis robbinsii																										■																									
Fimbristylis autumnalis																								■																											
Goodyera pubescens																																									■	■									
Platanthera blephariglottis var. blephariglottis																															■																				
Platanthera macrophylla																																									■	■									
Podostemum ceratophyllum																		■	■	■	■																															
Polygonum hydropiperoides																										■		■																							
Scirpus pendulus																												■						■	■													■			
Sparganium androcladum																										■	■																								
Spiranthes casei var. casei																																		■	■															■	
Triadenum virginicum																										■																									
Ulmus thomasii																									■										■					■											
Utricularia gibba																							■						■																						
Utricularia resupinata																							■																												
Woodwardia virginica																											■		■	■	■																					

Signification des termes et symboles utilisés

Nom latin

Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable susceptible d'être ainsi désignée dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches.

Habitat

Les types d'habitats retenus pour la caractérisation des espèces sont regroupés en systèmes, selon le traitement de The Nature Conservancy (1996) dans son application Biological Conservation Data (BCD), en usage au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec et dans les autres centres de données sur la conservation du réseau nord-américain. Compte tenu du cas particulier du Saint-Laurent, on a toutefois jugé utile de créer une sous-catégorisation pour le système estuarien. Dans certains cas, des précisions sur la terminologie sont apportées ci-après. MAR système marin : MARaby (abyssal) MARpel (pélagique) MARbes (subtidal). ESS système estuarien d'eau salée : ESSemb (embouchure) ESSlag (lagune) ESSden (rivage vaseux dénudé) ESSsab (rivage sableux) ESSroc (rivage rocheux/graveleux) ESSmar (marais) ESSmcg (marécage) ESSpra (prairie humide). ESD système estuarien d'eau douce : ESDden (rivage vaseux dénudé) ESDsab (rivage sableux) ESDroc (rivage rocheux/graveleux) ESDmar (marais) ESDmcg (marécage) ESDpra (prairie humide).. FLU système fluvial : FLUgri (eau libre/grande rivière) FLUmor (eau libre/moyenne rivière) FLUrui (ruisseau) FLUher (herbier). LAC système lacustre : LACeli (eau libre) LACher (herbier). PAL système palustre : PALsab (rivage sableux) PALroc (rivage rocheux/graveleux) PALmar (marais) PALmcg (marécage) PALpra (prairie humide) PALfen (fen) PALfeb (fen boisé) PALbog (bog) PALbob (bog boisé) PALmat (mare temporaire). TER système terrrestre: TERsab (dune/sable exposé) TERroc (affleurement/éboulis/gravier exposé) TEResc (falaises/escarpements/talus) TERpra (prairie) TERarb (arbustaie) TERlif (lisière forestière) TERfeu (forêt feuillue) TERmix (forêt mixte) TERcon (forêt coniférienne) TERlan (lande maritime) TERalp (toundra alpine) TERcom (combe à neige) TERsub (prairie subalpine) TERarc (toundra arctique) TERurb (terrain urbain) TERfri (friche) TERagr (agricole). SOU système souterrain : SOUgro (grotte).

* Espèces désignées ou susceptibles d'être désignées selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec (L.R.Q., c. E-12.01)

ère du
ppement durable,
vironnement
Parcs
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de
Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Le 11 octobre 2006

PAR TÉLÉCOPIEUR : 514-398-0545

Madame Valérie Thériault, ing.,M.Sc.A.
DDH Environnement Ltée
505, boul. René-Lévesque Ouest
8 ième étage
Montréal (Québec)
H2Z 1Y7

Objet : Demande d'accès à l'information concernant un terrain appartenant à Hydro-Québec à l'intersection de la route 117 et de la rue Maple à Prévost lot 2 225 886 ou le lot antérieur 348-P).
V/Réf. : DDH 06-015-03

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information concernant l'objet cité en rubrique.

A la suite d'une recherche, nous constatons que le bureau des Laurentides du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne possède aucun dossier pour ce terrain.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Chantal Allard

Chantal Allard
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Internet: http://www.mddep.gouv.qc.ca

Téléphone : (450) 433-2220 poste 225
Télécopieur : (450) 433-1315

Ce papier contient 20% de fibres recyclées de postconsommation.

Ressources naturelles et Faune
Québec

Bordereau de télécopie

Date : 23-10-2006 Nombre total de pages : 1

Destinataire Nom : Valérie Thériault Organisme : DDH

Adresse :

Téléphone : Télécopieur : 514-398-0545

Expéditeur Nom : Doris Verret Unité administrative : Direction générale du développement des hydrocarbures

Téléphone : (418) 627-6385, poste 8114 ou 1 800-267-1420 Télécopieur : (418) 528-0690

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre requête en date du 05-10-2006 relative à votre(vos) demande(s) d'information concernant l'adresse ou les adresses mentionnée(s) ci-dessous.

☒ Malheureusement, la Direction générale du développement des hydrocarbures (DDH) ne dispose d'aucun dossier à l'adresse ou aux adresses suivante(s) :

Aucun dossier pour Hydro-Québec à Prévost

☐ Après les recherches effectuées sur notre système informatique, nous possédons un ou des dossier(s) à l'adresse ou aux adresses suivante(s) :

Veuillez nous faire parvenir :

○ L'autorisation écrite du PROPRIÉTAIRE DU SITE avec la date de votre requête

○ L'autorisation écrite du PROPRIÉTAIRE DES RÉSERVOIRS avec la date de votre requête

Dès que vous nous ferez parvenir l'autorisation écrite du propriétaire concernant les informations demandées, nous vous transmettrons ces renseignements. Veuillez prendre note qu'il pourrait y avoir des frais relatifs à cette demande. À défaut de nous transmettre cette autorisation d'ici 20 jours, nous considérons que cette demande est fermée.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, votre requête sera traitée dans les 20 jours qui suivent la date de votre demande initiale.

Par contre, un délai supplémentaire de 10 jours pourrait être nécessaire.

(Politique de confidentialité)

Ce document est destiné à l'usage exclusif du destinataire et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire, il est prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur et de détruire le document par la suite.

5700, 4e Avenue Ouest, A-401
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

VILLE DE
Prévost
dans les Laurentides...

MODULE - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Maire
Direction générale
Greffe
Trésorerie
oul. du Curé-Labelle
révost (Qc) J0R 1T0
(450) 224-8888
450) 224-8323 téléc
450) 224-5866 téléc

Travaux publics
Hygiène du milieu
Voirie
Incendie
oul. du Curé-Labelle
révost (Qc) J0R 1T0
(450) 224-8888
450) 224-2608 téléc

233

Urbanisme
Loisirs
Bibliothèque
oul. du Curé-Labelle
révost (Qc) J0R 1T0
(450) 224-8888
eur : (450) 224-3024
ue : (450) 224-5231

.ville.prevost.qc.ca

Le 2 novembre 2006

Madame Valérie Thériault, ing. M.Sc.A.
Hydrogéologue
DDH Environnement Ltée
505, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 800
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Objet : Demande d'information
Situation : -, boul. du Curé-Labelle, Prévost
Matricule : 6081-13-4370
N/D : IN03-288, IN04-503

Madame,

Pour faire suite à votre demande concernant le terrain appartenant à Hydro-Québec, nous vous informons de nos dossiers concernant les points mentionnés dans votre lettre.

Nos dossiers concernant ce lot font seulement mention d'herbes longues. Ces deux cas de nuisance ont tous deux été réglés.

Je demeure à votre entière disposition, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'information.

Mathieu Charest, coordonnateur
Environnement et développement durable
Ville de Prévost

S:\Urbanisme\Mathieu\Lettres\DDH Env.doc

ANNEXE E
INFORMATIONS TIRÉES DES RÉPERTOIRES DU MDDEP

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 30 octobre 2006.

L'ensemble du répertoire compte 7131 enregistrements.
3 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Prévost

Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants[1]		Réhabilitation (R) et Qualité des sols résiduels après réhabilitation (Q)
			Eau souterraine	Sol	
(15) Laurentides					
Hydro-Québec (poste Paquin)	Route 117, 2476 boul. Labelle Prévost	La Rivière-du-Nord		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Hydro-Québec (Poste Shawbridge)	Route 117, 2476 boul. Labelle Prévost	La Rivière-du-Nord		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B
Pétrole Pagé inc.	2899, boul. Curé Labelle Prévost	La Rivière-du-Nord		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2004 Q : < C

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.